



**Assemblée générale
Conseil économique et social**

Distr.
GENERALE

A/45/273/Add.4 ✓
E/1990/85/Add.4
22 octobre 1990
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-cinquième session
Point 84 a) de l'ordre du jour
ACTIVITES OPERATIONNELLES DE
DEVELOPPEMENT

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL
Seconde session ordinaire de 1990
Point 9 de l'ordre du jour
ACTIVITES OPERATIONNELLES DE
DEVELOPPEMENT

ACTIVITES OPERATIONNELLES DU SYSTEME DES NATIONS UNIES

Note du Secrétaire général

Additif

1. Le présent additif complète le rapport de 1989 sur les activités opérationnelles du système des Nations Unies (A/45/273-E/1990/85) et fournit des données statistiques préliminaires pour l'année 1989. Il donne un aperçu de la situation concernant les ressources canalisées par les organisations du système des Nations Unies, ainsi que des prévisions de ressources pour les principaux organismes de financement. Des données plus détaillées et plus complètes sont actuellement compilées et seront publiées sous forme de recueil de statistiques. Ce recueil comprendra des tableaux faisant état des contributions et des dépenses par pays.

2. Sur la demande des Etats Membres, des informations sont également fournies sur les achats de biens et services par le biais du système des Nations Unies.

ANNEXE

Rapport du Directeur général au développement et à la
coopération économique internationale

1. APERÇU DE LA SITUATION ACTUELLE

1. Le montant total de l'aide publique au développement (APD) toutes sources confondues s'est élevé à 51,3 milliards en 1989, pratiquement le même montant qu'en 1988. Le montant net de l'APD fourni par les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et du Comité d'aide au développement (CAD) aux pays en développement et aux institutions multilatérales s'est élevé en 1989 à 46,5 milliards de dollars, contre 48,1 milliards de dollars en 1988. Si l'on tient compte de l'évolution des prix et du cours du dollar des Etats-Unis sur les marchés des changes, ceci représente une diminution de 2 % en termes réels. Sur ce montant, 6,6 milliards de dollars, soit moins de 13 %, correspondent à des ressources mises à la disposition des pays en développement à des conditions favorables par le canal du système des Nations Unies. Par rapport à 1988, ces ressources ont diminué de 0,4 milliard de dollars, soit 6 %, une baisse principalement imputable à la diminution des décaissements nets de l'Association internationale de développement (IDA) et du Fonds international de développement agricole (FIDA) au titre de prêts concessionnels. Comme l'ont souligné les années précédentes les organes directeurs de nombreuses organisations du système des Nations Unies qui mènent des activités opérationnelles de développement, l'importance de l'assistance fournie aux pays en développement par le système des Nations Unies, de par sa nature multilatérale, apolitique et impartiale, ne se mesure pas seulement en termes quantitatifs.

2. Les ressources mises à la disposition des organisations du système des Nations Unies pour les activités opérationnelles de 1982 à 1989 figurent aux tableaux A-1 à A-4 de l'appendice I. En 1989, le montant de l'ensemble des contributions aux organisations de financement des Nations Unies, exprimé en dollars, n'a augmenté que d'un peu plus de 3 %. En 1987 et 1988, il avait augmenté d'environ 8 % et 12 %, respectivement. Toutes ces augmentations ont été affectées par les fluctuations des taux de change, en particulier les variations du cours du dollar des Etats-Unis par rapport aux monnaies des autres principaux donateurs.

3. Les contributions aux ressources de base du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et aux fonds et fonds d'affectation spéciale gérés par celui-ci ont stagné en 1989. Elles se sont élevées à 1 milliard 205 millions de dollars, dont 129,9 millions aux fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD; en 1988, elles s'étaient élevées à 1 milliard 202 millions de dollars, dont 131,1 millions aux fonds d'affectation spéciale. Les contributions au Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), d'un montant de 586,6 millions de dollars, ont également diminué de quelque 2 %. Les contributions au Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) ont augmenté de 4 % en 1989 contre 12 % en 1988, et celles dont a bénéficié le Programme alimentaire mondial (PAM) (856,6 millions de dollars) - non compris les fonds extrabudgétaires - sont pratiquement demeurées au même niveau.

4. En 1988, les ressources extrabudgétaires mises à la disposition des institutions spécialisées et du PAM ont nettement augmenté (29 et 36 %, respectivement). En 1989, elles avaient augmenté de plus de 14 % pour les institutions spécialisées et de 54 % pour le PAM.

5. Les dépenses du système des Nations Unies au titre de l'aide sous forme de dons ont augmenté d'environ 3 % en 1989, contre 16 % en 1988. Comme par le passé, ce chiffre cache des différences majeures de comportement entre les organisations du système. Si les dépenses de l'UNICEF et du FNUAP ont augmenté de 25 et 21 % respectivement, les dépenses du budget ordinaire du PAM ont diminué de 13 %; les dépenses au titre des dons financés par les budgets ordinaires des institutions spécialisées, y compris l'Organisation mondiale de la santé (OMS), ont diminué de plus de 9 %. Les dépenses financées par les ressources de base du PNUD et les fonds gérés par celui-ci ont augmenté de quelque 7 et 3 % respectivement. Les dépenses extrabudgétaires des institutions spécialisées et du PAM ont augmenté de 5 %.

6. Les transferts nets de l'IDA ont diminué de 4 %, passant de 3 506 millions de dollars en 1988 à 3 milliards 9 millions de dollars en 1989. Ces transferts ont donc nettement diminué, si l'on considère qu'ils avaient augmenté de 7 et de 16 % en 1988 et 1987, respectivement. Le montant des décaissements nets du FIDA au titre des prêts a diminué dans la même proportion, passant de 184,5 millions de dollars en 1988 à 158,1 millions de dollars en 1989. Les soldes négatifs des transferts nets de la Banque mondiale au titre de prêts non concessionnels (ne relevant pas de l'APD) se sont améliorés, passant de 4 580 millions de dollars en 1988 à 3 745 millions de dollars en 1989. Cette amélioration s'est traduite par une augmentation, en dollars, de quelque 22 % des dépenses totales du système des Nations Unies au titre des activités opérationnelles de développement, qui sont passées de 2 781 millions de dollars en 1988 à 3 384 millions de dollars en 1989. La tendance à la baisse du total des dépenses au titre des activités opérationnelles, qui avait commencé en 1985, a donc été inversée.

7. Les dépenses totales au titre des activités opérationnelles, à l'exclusion des prêts non concessionnels mais y compris l'assistance humanitaire du système des Nations Unies se sont élevées à 7,5 milliards de dollars en 1989 (7,8 milliards en 1988). Dans ce montant, l'aide au développement sous forme de dons a représenté 3,4 milliards de dollars (3,3 milliards en 1988), les prêts à des conditions de faveur 3,2 milliards de dollars (3,7 milliards en 1988) et les dons financant les activités d'aide aux réfugiés, les activités humanitaires, les activités spéciales d'assistance économique et de secours en cas de catastrophe 0,9 milliard de dollars (0,8 milliard en 1988).

8. En 1989, l'assistance sous forme de dons acheminée par le PNUD et les fonds qu'il gère s'est élevée à 981 millions de dollars, soit 29 % de toutes les dépenses de cette nature pour l'ensemble du système des Nations Unies (28 % en 1988); cette assistance s'est élevée à 761,3 millions de dollars pour le PAM (22 %, contre 26 % en 1988), à 501,1 millions de dollars pour l'UNICEF (15 %, contre 12 % en 1988) et à 157,2 millions de dollars pour le FNUAP (5 %, contre 4 % en 1988). Pour ce qui est des institutions spécialisées, l'assistance de cette nature s'est élevée,

en 1989, à 797,8 millions de dollars (23 % du total, contre 25 % en 1988), dont 551,6 millions de dollars (16 %) ont été financés par des fonds extrabudgétaires et 246,2 millions de dollars (7 %) au titre des budgets ordinaires. L'assistance sous forme de dons financée par des contributions extrabudgétaires acheminée par le PAM est passée à 191,3 millions de dollars en 1989, soit 6 % du total (5 % en 1988). Quant à l'assistance sous forme de dons acheminée par les fonds d'affectation spéciale du FNUAP, elle est passée, en 1989, à 6,1 millions de dollars (5,9 millions en 1988).

9. Les dépenses du système des Nations Unies au titre des activités opérationnelles pour le développement, qui englobent les dépenses d'assistance technique pour la formation et la rémunération des consultants comprises dans les prêts de la Banque mondiale et les crédits de l'IDA mais qui excluent les dépenses budgétaires et extrabudgétaires du PAM, se sont élevées à 3,6 milliards de dollars en 1989, contre 3,4 milliards de dollars en 1988. Ceci représente une augmentation d'environ 6 %.

10. Les dépenses des organisations membres du Groupe consultatif mixte des politiques - PNUD, UNICEF, FNUAP, PAM et FIDA - ont, en 1989, été pratiquement les mêmes qu'en 1988 : 2 milliards 76 millions de dollars (2 milliards 78 millions en 1988).

II. TENDANCES FUTURES

11. A la demande du Directeur général, les principales institutions financières du système des Nations Unies ont fourni un bref résumé de leurs prévisions de ressources pour les deux prochaines années.

Banque mondiale

12. Durant l'exercice 1990 (1er juillet 1989-30 juin 1990) les nouveaux engagements de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et l'Association internationale de développement (IDA) se sont au total élevés à 20,7 milliards de dollars, contre 23,3 milliards pour l'exercice 1989. Durant le même exercice, les prêts de la Banque se sont élevés à 15,2 milliards de dollars et les crédits de l'IDA à 4,3 milliards de droits de tirage spéciaux (DTS) (équivalents à 5,5 milliards de dollars), contre 16,4 milliards de dollars et 4,9 milliards de dollars, respectivement, pour l'exercice 1989.

13. Le total des prêts de la BIRD et des crédits de l'IDA à l'Afrique s'est élevé à 3,93 milliards de dollars durant l'exercice 1990, contre 3,92 milliards de dollars durant l'exercice 1989; en ce qui concerne l'Asie, ce total a été de 6,4 milliards de dollars, contre 7,83 milliards durant l'exercice précédent. Pour l'exercice 1990, les engagements de la Banque et de l'IDA au bénéfice de pays d'Europe, du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord se sont élevés au total à 4,41 milliards de dollars, contre 3,77 milliards de dollars durant l'exercice 1989; pour ce qui est des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, ces engagements se sont élevés à 5,96 milliards de dollars, contre 5,84 milliards durant l'exercice 1989.

14. Les décaissements bruts de la BIRD ont durant l'exercice 1990 atteint le niveau record de 13,9 milliards de dollars, contre 11,3 milliards durant l'exercice précédent. Les décaissements bruts de l'IDA ont aussi augmenté, passant de 3,6 milliards de dollars à 3,8 milliards de dollars. Pendant la même période, les décaissements nets de la BIRD ont nettement augmenté, passant de 1,9 milliard de dollars à 5,7 milliards de dollars. Quant aux décaissements nets de l'IDA, ils ont aussi augmenté, passant de 3,4 milliards de dollars à 3,6 milliards de dollars.

15. Durant l'exercice 1990, il a été convenu que la reconstitution des ressources de l'IDA (IDA-7) s'élèverait à 15,5 milliards de dollars pour les trois exercices allant de 1991 à 1993. Ceci représente une augmentation de 12 % par rapport au total en DTS de la huitième reconstitution (IDA-8), la valeur réelle des contributions reste inchangée. La lutte contre la pauvreté, le soutien aux réformes macro-économiques et sectorielles et la protection de l'environnement se verront accorder un degré élevé de priorité durant la période 1991-1993.

16. Un accord de principe est aussi intervenu avec des donateurs potentiels sur les grandes lignes d'un deuxième Programme spécial d'assistance (PSA) au bénéfice des pays d'Afrique subsaharienne à faible revenu. Ce programme triennal, lancé en décembre 1987 par des donateurs, la Banque et le Fonds monétaire international (FMI), visait à fournir à des pays africains à faible revenu et surendettés un appui adéquat pour l'ajustement et la croissance. Le programme comprend cinq éléments connexes : a) l'augmentation des prêts d'aide à l'ajustement de l'IDA; b) l'accroissement du cofinancement et du financement coordonné, à des conditions de faveur, par des donateurs bilatéraux et multilatéraux pour soutenir les programmes d'ajustement; c) des crédits d'ajustement supplémentaires de l'IDA pour les pays bénéficiant exclusivement de crédits de l'IDA qui sont des débiteurs de la Banque mondiale (à un autre titre que pour des projets enclavés); d) l'accès à la Facilité d'ajustement structurel (FAS) et à la Facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR) du Fonds monétaire international; et e) des mesures d'allègement de la dette à des conditions de faveur. On prévoit que dans le cadre du deuxième PSA, couvrant la période 1991-1993, l'assistance atteindra 21,5 milliards de dollars. Ce montant pourrait assurer un financement suffisant pour combler plus de 95 % des déficits de balance de paiements, estimés à 22,5 milliards de dollars, des 23 pays actuellement admis à bénéficier de l'assistance du PSA pour la période 1991-1993.

17. Les administrateurs de la Banque ont, au début de l'exercice 1988, autorisé l'Association à prendre des engagements couverts par les remboursements futurs à l'IDA ("fonds remboursés"). Les allocations annuelles par prélèvement sur ces fonds remboursés visent expressément à compléter les crédits d'ajustement octroyés aux pays bénéficiant uniquement de crédits de l'IDA et restant débiteurs de la BIRD. Durant l'exercice 1990, 12 pays remplissant les conditions requises ont à ce titre reçu des crédits supplémentaires d'un montant de 73 millions de DTS. Seuls peuvent bénéficier de ces crédits les pays qui a) sont à jour dans leurs remboursements à la BIRD et à l'IDA et b) ont un programme d'ajustement appuyé par l'IDA.

18. Pour alléger encore le fardeau de la dette des pays les plus pauvres, la Banque a créé un fonds qui fournira des dons pour la réduction de la dette commerciale des pays à bas revenu bénéficiant uniquement de crédits de l'IDA. Ce programme triennal bénéficiera de 100 millions de dollars, provenant des revenus nets de la Banque mondiale, qui serviront principalement à des rachats au comptant de créances commerciales. Chaque pays bénéficiaire pourra disposer d'un montant pouvant atteindre 10 millions de dollars.

19. C'est aussi au cours de l'exercice 1990 que le soutien de la Banque mondiale au programme de réduction de la dette et du service de la dette des pays à revenu intermédiaire lourdement endettés a pu être testé pour la première fois pendant une année complète. La Banque a facilité la conclusion d'accords sur la réduction de la dette avec le Mexique, les Philippines, le Costa Rica et le Venezuela, accords auxquels elle participe directement. L'assistance financière fournie par la Banque mondiale pour la réduction de la dette et du service de la dette à ces quatre pays s'est élevée à 2,6 milliards de dollars.

Programme des Nations Unies pour le développement

20. On estime les contributions volontaires aux activités de base du PNUD pour 1990 à 1 033 millions de dollars des Etats-Unis au taux de change pratiqué pour les opérations de l'ONU en août 1990. C'est le niveau le plus élevé jamais atteint pour cette catégorie de contributions. Les contributions annoncées pour les fonds gérés par le PNUD sont évaluées à 78 millions de dollars. Etant donné que les fonds extrabudgétaires destinés aux activités autres que de base représenteront sans doute 200 millions de dollars supplémentaires (services de gestion non compris), le montant total des ressources utilisées par l'intermédiaire du PNUD devrait en 1990 dépasser 1,3 milliard de dollars.

21. Il est prévu que les ressources consacrées aux activités de base calculées en monnaies nationales augmenteront de 8 % par an pendant le quatrième cycle de programmation (1987-1991), conformément à la recommandation du Conseil d'administration du PNUD.

22. Selon les prévisions, le budget des activités de base devra à lui seul permettre au PNUD d'exécuter des programmes par pays et des programmes multinationaux approuvés pour ce cycle (3 675,4 millions de dollars). Les contributions versées aux activités autres que de base continuent d'être une source complémentaire bienvenue. Ces contributions serviront de plus en plus à tenir des engagements expressément pris à cet effet dans les programmes par pays et les programmes multinationaux revus et approuvés par le Conseil d'administration du PNUD.

Fonds des Nations Unies pour la population

23. Les ressources générales du FNUAP pour 1990 s'élevaient au 1er juin 1990 à 202,5 millions de dollars, soit une augmentation de 9,5 % en dollars nominaux par rapport à 1989. En outre, un financement extrabudgétaire supplémentaire (ce que l'on appelle les fonds multilatéraux) destiné à des projets et des programmes

spécifiques devrait atteindre 4,5 millions de dollars, ce qui porte le total des nouvelles ressources financières mises à la disposition du FNUAP pour l'année 1990 à 207 millions de dollars.

24. Dans le plan de travail pour 1991-1994 et dans la demande de pouvoir d'approbation présentée au Conseil d'administration du PNUD et approuvée par lui à sa trente-septième session, en juin 1990, le FNUAP prévoyait que les recettes destinées à ses ressources générales pour 1991-1994 s'élèveraient à 1 021,4 millions de dollars (221,7 millions en 1991, 242,8 millions en 1992, 265,8 millions en 1993 et 291,1 millions en 1994), ce qui représente une progression annuelle de 9,5 %. Les recettes extrabudgétaires pendant ces quatre années devraient au total s'élever à 32 millions de dollars.

25. Les chiffres concernant les ressources générales du FNUAP pour la période 1991-1994 ont été obtenus par extrapolation de la tendance qui s'est fait jour dans la croissance des ressources durant la période 1986-1989 et compte tenu également des indications dont on disposait quant au niveau probable des annonces de contributions de plusieurs des principaux donateurs du FNUAP, ainsi que du consensus de plus en plus marqué qui s'est exprimé notamment par la Déclaration d'Amsterdam : Une vie meilleure pour les générations futures, adoptée lors du Forum international sur la population au XXI^e siècle tenu à Amsterdam du 6 au 9 novembre 1989 (A/C.2/44/6, annexe), lors de la réunion du Comité d'aide au développement consacrée à la population qui s'est tenue en avril 1990, et au paragraphe 7 de la décision 90/35 adoptée en juin 1990 par le Conseil d'administration du FNUAP, en ce qui concerne la nécessité de satisfaire les besoins insatisfaits et croissants de ressources pour les activités en matière de population.

26. L'on doit aussi noter que comme c'était le cas en 1989, les estimations retenues dans l'actuel plan de travail pour 1991-1994 en ce qui concerne les recettes ne comprennent pas de contribution des Etats-Unis. Si le Gouvernement des Etats-Unis décide de recommencer à contribuer aux activités du FNUAP, les estimations concernant les recettes seront révisées à la hausse. En outre, les recettes devront être ajustées au cours de la période couverte par le plan pour tenir compte des fluctuations du cours du dollar des Etats-Unis.

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

27. On prévoit que la masse commune des ressources de l'UNICEF pour 1990 sera de 479 millions de dollars; elle devrait augmenter par la suite à un taux annuel moyen de 6,5 %, pour atteindre 579 millions de dollars en 1992. Les différentes composantes des contributions à la masse commune des ressources devraient, selon les projections, être les suivantes :

a) Les contributions des gouvernements, telles qu'elles ressortent de la Conférence d'octobre 1989 pour les annonces de contributions, les contributions supplémentaires annoncées et celles qui correspondent aux dernières prévisions devraient représenter au total 379 millions de dollars en 1990, une augmentation de 15 % par rapport à 1989. On prévoit une progression annuelle moyenne de 7 % pendant la période allant de 1990 à 1993;

b) Il est prévu que les contributions non gouvernementales s'élèveront à 22 millions de dollars en 1990, soit une augmentation de 1 million par rapport à 1989. Ces contributions devraient se situer aux alentours de 25 millions pendant la période de 1991 à 1993;

c) Les projections concernant l'opération Cartes de vœux (OCV) tiennent compte du plan de travail actuel de l'OCV, ajusté en fonction des dates différentes que recouvrent l'exercice de l'OCV et celui de l'UNICEF. On trouvera dans le document E/ICEF/1989/AB/L.6 des détails sur le plan de travail de l'OCV. Les revenus nets de l'OCV qui figureront dans les comptes de l'UNICEF pour l'année 1990 devraient, selon les projections, s'élever à 52 millions de dollars, et atteindre 75 millions de dollars en 1993;

d) Les autres ressources proviennent essentiellement des intérêts perçus, des ajustements des taux de change et d'autres origines. On prévoit qu'elles s'élèveront au total à 26 millions de dollars en 1990 mais qu'elles baisseront ensuite du fait que le solde de trésorerie de l'UNICEF sera moins important et dégagera donc moins d'intérêts.

28. Des fonds supplémentaires sont versés pour l'exécution de programmes et projets ainsi que pour la fourniture de secours d'urgence et le redressement. On prévoit que les contributions versées à des fins autres que les secours d'urgence pour 1990 seront de 202 millions de dollars. Pour 1991-1993, ces contributions devraient augmenter de 6,1 % par an. Selon les projections, les dons pour les secours d'urgence seront de 40 millions de dollars par an pour 1990-1993.

Programme alimentaire mondial

29. Au 31 mars 1990, soit 15 mois après le début de l'exercice biennal 1989-1990, 77 donateurs avaient annoncé des contributions aux ressources ordinaires d'un montant de 1 milliard 107 millions de dollars pour les projets de développement, soit 79 % de l'objectif fixé (1,4 milliard de dollars). Le montant cumulé de ressources versées ou annoncées au PAM pour 1989-1990 sous la forme de ressources ordinaires et de contributions à la Réserve alimentaire internationale de crise ainsi qu'à la nouvelle opération en Afghanistan et aux opérations de longue durée en faveur des réfugiés s'élevait à 1 456 millions à la fin de mars 1990.

30. Compte tenu de l'expérience passée, on prévoit que le montant total des ressources générales dont le PAM dispose pour l'exercice biennal 1989-1990 pourra atteindre 1,6 milliard de dollars, non compris les fonds extrabudgétaires qui sont passés de 134,8 millions de dollars en 1988 à 208 millions de dollars en 1989.

Fonds international de développement agricole

31. Au titre de la première reconstitution des ressources du FIDA, 1 milliard 100 millions de dollars ont été annoncés par les Etats Membres : 620 millions de dollars par les pays de la catégorie I; 450 millions de dollars par les pays de la catégorie II et 30 millions de dollars par les pays de la catégorie III, dont 20 millions de dollars en monnaies convertibles. Un accord n'ayant pu intervenir rapidement pour les pays des catégories I et II au sujet du montant de la deuxième

reconstitution, la période sur laquelle portait la première reconstitution (1981-1983) a été prorogée d'une année. Après de longues négociations qui se sont poursuivies pendant plus de deux ans, les deux principales catégories de contribuants sont parvenues à un accord au sujet de la deuxième reconstitution. Le 23 janvier 1986, le Conseil des gouverneurs a adopté à l'unanimité la résolution 37/IX relative à la reconstitution des ressources du FIDA pour la période 1985-1987 qui atteignait un montant de 460 millions de dollars (276 millions de dollars versés par les pays de la catégorie I et 184 millions de dollars par les pays de la catégorie II). Les pays de la catégorie III se sont engagés à verser 27,6 millions de dollars.

32. En janvier 1988, à la onzième session du Conseil des gouverneurs du FIDA, des consultations ont eu lieu au sujet de la troisième reconstitution entre les Etats Membres des catégories I, II et III. Ces trois catégories ont réitéré leur attachement à l'objectif du Fonds et souligné qu'il importait de maintenir les opérations à un niveau approprié. Au cours des négociations, les pays de la catégorie III ont pour la première fois décidé de fixer un objectif de 75 millions de dollars, en monnaies convertibles, pour leur contribution collective à la troisième reconstitution. Outre le versement d'un montant équivalent aux contributions des pays producteurs de pétrole de la catégorie II, les pays de la catégorie I ont décidé de verser des contributions en monnaies convertibles, en contrepartie de celles des pays de la catégorie III, dans la proportion de 3 à 1. Ces contributions viendraient s'ajouter à celles versées aux ressources ordinaires du Fonds.

33. Lors de la reprise de sa douzième session, le Conseil des gouverneurs du FIDA est parvenu en juin 1989 à un accord sur la troisième reconstitution des ressources du Fonds, le montant étant fixé à 522,9 millions de dollars. Toutefois, après l'annonce des contributions supplémentaires des pays de la catégorie III, pour lesquelles les pays de la catégorie I se sont engagés à verser des contributions de contrepartie dans la proportion de 3 à 1, les contributions annoncées jusqu'en janvier 1990 s'élevaient à 566,6 millions de dollars, les pays de la catégorie I versant 186,6 millions de dollars pour les ressources ordinaires et 191,5 millions de dollars en contributions supplémentaires; les pays de la catégorie II versant 124,4 millions de dollars et les pays de la catégorie III 64,1 millions de dollars.

34. Pour faire face à la situation d'urgence persistante dans un certain nombre de pays d'Afrique subsaharienne victimes de la sécheresse et de la désertification, le Conseil des gouverneurs et le Conseil d'administration du FIDA demandent que des efforts intensifiés soient déployés pour la conception de projets visant à répondre expressément à cette situation et à obtenir de la communauté internationale des ressources accrues. A cette fin, il a été décidé de lancer le Programme spécial pour les pays d'Afrique subsaharienne victimes de la sécheresse et de la désertification, qui est devenu opérationnel en 1986, en vue de compléter le programme ordinaire du Fonds pour l'Afrique. Jusqu'à présent, 22 pays, dont 18 membres du Groupe des donateurs de l'OCDE et 4 pays de la région concernée, ont annoncé le versement de contributions au Programme spécial.

35. En outre, la Commission des communautés européennes a versé une contribution de 15 millions d'ECU. A la fin de 1990, le Fonds prévoit d'utiliser toutes ses ressources pour l'exécution de 30 projets dans 24 pays et de deux programmes régionaux. Il faudra pouvoir compter sur d'autres contributions volontaires pour financer les nombreux projets en attente du Programme spécial.

36. A sa treizième session tenue en janvier 1990, le Conseil des gouverneurs a adopté une résolution demandant au Président du Fonds de consulter les donateurs au sujet de la possibilité d'obtenir le versement de contributions supplémentaires au Programme spécial pour l'Afrique pendant trois autres années, sans préjudice du résultat des délibérations touchant le financement du budget ordinaire du FIDA.

III. ACHATS DU SYSTEME DES NATIONS UNIES

A. Achats de biens et services

37. Il ressort des informations et des statistiques données à l'annexe II que les mesures prises par les organisations, notamment dans le cadre du Groupe de travail des achats interorganisations et par l'intermédiaire du Groupe des services d'achats interorganisations du PNUD, en vue de donner suite aux recommandations formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 42/196 du 11 décembre 1987, doivent être renforcées et rationalisées pour que se maintienne l'évolution positive observée en 1987 dans les achats de matériel aux pays en développement.

38. En 1989, les achats ont représenté au total 1 005 millions de dollars, contre 916 millions en 1988; sur ce total, les achats faits dans les pays en développement se sont montés à 278 millions de dollars (fonds d'affectation spéciale inclus). En pourcentage, la progression est de 10,28 % par rapport à 1988, les achats de matériel ayant augmenté de 9,65 % tandis que les achats de services, dans le cadre de contrats de sous-traitance, augmentaient de 13,84 %. Les achats de produits locaux dans les pays en développement ont représenté en 1989 67,61 % du total des achats effectués dans les pays en développement contre 77,44 % en 1988.

39. Les achats dans des pays donateurs importants mais sous-utilisés (Canada, Danemark, Finlande, Norvège, Pays-Bas et Suède) se sont montés à 117 millions de dollars en 1989, soit 11,64 % des achats totaux. Par rapport aux 106 millions de dollars enregistrés en 1988, ce chiffre représente une progression de 11 %.

B. Transactions triangulaires, opérations trilatérales et achats locaux au titre de l'aide alimentaire

40. Peu de pays en développement disposent de ressources suffisantes pour faire don de quantités importantes de denrées alimentaires. Un grand nombre d'entre eux cependant peuvent vendre des services et des vivres aux donateurs, vivres qui sont ensuite distribués sur place ou livrés à d'autres pays en développement.

41. Le type d'opération le plus largement utilisé jusqu'à présent est la transaction triangulaire, qui porte sur des denrées alimentaires produites dans un pays en développement, achetées comptant par le PAM ou par un organisme donateur dans un pays en développement à l'aide de fonds prélevés sur les ressources d'aide

alimentaire, puis livrées à un autre pays en développement qui les utilise comme appoint alimentaire. Les transactions triangulaires joignent donc l'aide et le commerce : le pays en développement fournisseur obtient des devises et le pays bénéficiaire une aide alimentaire.

42. Les opérations trilatérales ou opérations de troc constituent une variante des transactions triangulaires. Au lieu d'acheter des vivres dans un pays en développement, le PAM ou un donateur fournit à un pays en développement une denrée alimentaire en échange d'une autre qui est alors livrée à un autre pays en développement au titre de l'aide alimentaire.

43. Des fonds provenant du PAM et des donateurs ont aussi servi à acheter des vivres dans un pays en développement pour les utiliser au titre de l'aide alimentaire dans le même pays. Ces opérations sont recensées sous le nom d'achats locaux. Ceux-ci ont augmenté, mais restent d'un niveau modeste par rapport aux transactions triangulaires.

44. En 1989, pour la quatrième année consécutive, le montant des dépenses du PAM en denrées alimentaires a atteint un niveau record - plus de 157 millions de dollars pour l'achat de 680 000 tonnes devant être distribuées dans les pays en développement, soit 16 % de plus qu'en 1988, année record également. Le PAM effectue ses achats non seulement à l'aide de ses propres ressources ou des fonds provenant de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de la Réserve alimentaire internationale de crise, mais également pour le compte de donateurs bilatéraux et d'autres organismes des Nations Unies.

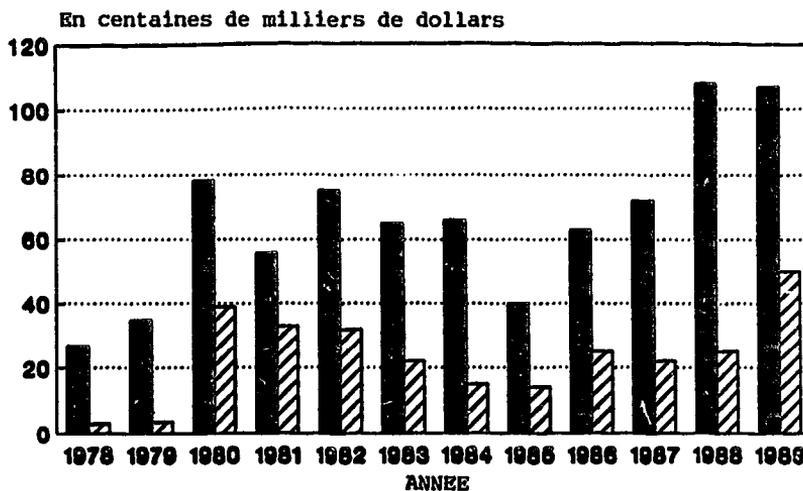
45. Plus des deux tiers des produits de base - représentant un montant de 107 millions de dollars - ont été achetés dans des pays en développement, d'Afrique subsaharienne pour la plupart, qui constituaient 36 % du total des achats, soit le chiffre record de 261 000 tonnes pour une valeur de 57 millions de dollars. Depuis 1985, le PAM a dépensé près de 400 millions de dollars pour l'achat de denrées alimentaires dans les pays en développement et a ainsi contribué de manière importante au commerce Sud-Sud. Des achats plus importants auraient pu être faits dans les pays en développement si certains fonds n'étaient pas assortis de l'obligation d'effectuer les achats dans des pays développés.

46. Le montant des achats effectués à l'aide des contributions à la Réserve alimentaire internationale de crise est demeuré élevé - près de 30 millions de dollars. Les achats effectués pour le compte de donateurs bilatéraux ont considérablement augmenté et atteint un montant de 93 millions de dollars, soit 41 % de plus qu'en 1988. Les contributions versées en espèces par les donateurs ont presque doublé (21 millions de dollars).

47. Le PAM a dépensé 5 millions de dollars prélevés sur ses propres ressources pour l'achat de vivres destinés à des projets de développement. Ces achats sont généralement effectués lorsque le coût des achats locaux est inférieur à ce qu'aurait coûté le transport si les vivres avaient été importés d'outre-mer. Le PAM a également acheté avec ses propres ressources certains produits de base non inclus ou ne figurant pas en quantités suffisantes dans les contributions annoncées afin d'assurer une livraison régulière de l'aide alimentaire.

48. L'augmentation des achats du PAM en produits locaux a été due essentiellement à l'accroissement des fonds versés à cette fin par les donateurs. D'autre part, un volume plus important de denrées alimentaires était disponible sur le marché africain. Plus de la moitié des achats en Afrique subsaharienne ont été effectués au Zimbabwe et au Malawi. En ce qui concerne l'Afrique de l'Ouest, les achats de vivres (5 millions de dollars) ont doublé par rapport à 1988. Chacune de ces céréales : blé, riz et maïs ont représenté approximativement un tiers des achats du PAM en 1989.

PROVENANCE ET VALEUR DES ACHATS DE VIVRES DU PAM
De 1978 à 1989



■ Pays en développement ▨ Pays développés

(Y compris les achats effectués pour le compte des donateurs bilatéraux et des organisations des Nations Unies)

APPENDICE I

Tableau A.1

Contributions des gouvernements et d'autres sources aux activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (1982-1989)

(En millions de dollars des Etats-Unis courants)

	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
I. Contributions aux fonds et programmes de l'ONU								
1. Contributions au PNUD <u>a/</u>	779,8	813,8	757,3	768,0	913,6	1 024,9	1 070,8	1 075,2
2. Contributions aux fonds et fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD <u>b/</u>	67,8	107,4	83,2	79,9	93,2	100,9	131,1	129,9
Total partiel (1 et 2)	847,6	921,2	840,5	847,9	1 006,8	1 125,8	1 201,9	1 205,1
3. Contributions au FNUAP	134,4	136,0	131,2	128,2	156,4 <u>c/</u> 175,0 <u>d/</u>	195,8 <u>d/</u>	203,7 <u>d/</u>	
4. Contributions à l'UNICEF	352,1	296,8	297,9	340,0	417,7	517,1	596,2	586,6
5. Contributions à d'autres fonds et programmes des Nations Unies <u>g/</u>	59,7	62,4	81,9	73,0	50,8	29,4 <u>e/</u>	43,8	35,7
6. Contributions au PAM <u>g/</u>	745,0	661,1	663,5	809,4	701,1	832,1	981,3	1 064,6
Total partiel	2 138,8	2 077,5	2 015,0	2 198,5	2 332,8	2 679,4	3 019,0	3 095,7
II. Contributions aux activités opérationnelles des institutions spécialisées								
7. Contributions aux budgets ordinaires <u>h/</u>	198,1	256,8	280,0	290,0	310,5 <u>i/</u>	320,4	271,9	246,2
8. Contributions extrabudgétaires <u>j/</u>	379,8	326,9	376,1	340,1	436,8 <u>k/</u>	415,9 <u>l/</u>	536,9	614,5
Total partiel (7 et 8)	577,9	583,7	656,1	630,9	747,3	736,3	808,8	860,7
TOTAL (1 à 8)	2 716,7	2 661,2	2 671,1	2 829,4	3 080,1 <u>j/</u>	3 415,7	3 827,8	3 956,4
III. Contributions au groupe de la Banque mondiale et au FIDA								
9. Contributions à l'IDA <u>m/</u>	3 166,6	2 876,6	2 512,3	2 379,8	2 582,1	2 914,6	3 322,4	3 737,4
10. Contributions au FIDA	399,2	299,0	263,5	52,5	154,3	302,1 <u>n/</u>	261,6 <u>n/</u>	77,5 <u>n/</u>
Total partiel (9 et 10)	3 565,8	3 175,6	2 775,8	2 432,3	2 736,4	3 216,7	3 584,0	3 814,9
11. Versements au titre du capital souscrit à la Banque mondiale	1 196,6	397,3	489,1	227,0	647,1	319,6	747,9	712,0
12. Versements au titre du capital souscrit à la SFI	78,2	13,0	0,2	1,4	110,4	114,5	117,5	80,7
Total partiel (11 et 12)	1 274,8	410,3	489,3	228,4	757,5	434,1	865,4	792,7
TOTAL (9 à 12)	4 840,6	3 585,9	3 265,1	2 660,7	3 493,9	3 650,8	4 449,4	4 607,6
TOTAL GENERAL	7 557,3	6 247,1	5 936,2	5 490,1	6 574,0	7 066,5	8 277,2	8 564,0
Pour mémoire								
Contributions aux activités d'aide aux réfugiés, d'assistance humanitaire, d'assistance économique spéciale et de secours en cas de catastrophe <u>o/</u>	581,8	497,5	556,3	593,4	552,2	611,2 <u>p/</u>	614,9	814,1
Fonds pour l'environnement (PNUB)	30,3	27,8	25,9	41,2	32,8	35,7	39,9	45,2
Contributions de participation aux coûts et de contrepartie en espèces des gouvernements (PNUD) <u>g/</u>	83,5	99,8	92,5	98,6	116,2	132,1	127,4	128,0
Contributions d'"auto-assistance" de gouvernements aux organismes et institutions <u>q/</u>	105,0	79,7	121,1	76,7	70,9	69,2	81,8	55,8
Fonds reçus par des organismes des Nations Unies pour des activités financées par des prêts de la Banque mondiale/IDA	38,1	41,5	38,0	37,7	48,0	54,2	52,6	44,3

(Voir notes page suivante)

(Notes du tableau A.1)

Source : Etats financiers des fonds et programmes des Nations Unies et du PAM; rapports internes de la Banque mondiale et du FIDA; DP/1988/55, DP/1989/60 et DP/1990/74. Voir aussi les tableaux A.2 et A.3. Pour la définition des termes, voir la note sur les informations statistiques (A/44/324/Add.1-E/1989/106/Add.1).

Note générale : Les améliorations apportées à la présentation des données sont mentionnées dans les notes relatives aux entrées des colonnes 1986 et 1987.

a/ Y compris les contributions au titre de la participation aux coûts et les contributions de contrepartie en espèces versées par les gouvernements, et les contributions versées au Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés.

b/ Y compris le Fonds d'équipement des Nations Unies, le Fonds spécial pour les pays en développement sans littoral, le Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles, le Fonds bénévole pour les Volontaires des Nations Unies, le Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement, le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités dans la région soudano-sahélienne et d'autres fonds, comptes et fonds d'affectation spéciale du PNUD - y compris les fonds spéciaux créés par l'Administrateur - ainsi que les contributions au titre du programme de formation d'administrateurs auxiliaires. Ces chiffres comprennent les contributions versées à ces fonds au titre de la participation aux coûts.

c/ A l'exclusion des contributions aux fonds d'affectation spéciale du FNUAP, qui se sont élevées à 3,7 millions de dollars, et des contributions des gouvernements destinées aux "programmes démographiques spéciaux", qui se sont montées à 14,2 millions de dollars en 1986. Si ces contributions étaient incluses, le total s'élèverait à 174,3 millions de dollars.

d/ Y compris les contributions aux fonds d'affectation spéciale et aux "programmes démographiques spéciaux" du FNUAP en 1987. Si ces contributions étaient exclues (comme pour 1986 et les années précédentes), le total serait de 149,4 millions de dollars en 1987, de 168 millions en 1988 et de 180 millions en 1989.

e/ Autres programmes visés par la Conférence pour les annonces de contributions aux activités de développement et autres contributions de sources extérieures à des organismes des Nations Unies. L'ONUDI ayant été transformée en institution spécialisée le 1er janvier 1986, toutes les contributions à l'ONUDI sont donc comptabilisées depuis 1986 à la ligne 8, et non plus 5, du tableau.

(Suite des notes du tableau A.1)

f/ A compter de 1987, la méthode de calcul des entrées de cette ligne est harmonisée avec celle utilisée pour le document annuel du PNUD relatif à la coopération technique ordinaire et extrabudgétaire du système des Nations Unies financée au moyen de sources autres que le PNUD (cf. DP/1990/74). A titre indicatif, l'entrée correspondante pour 1986 serait de 33,9 millions de dollars.

g/ Y compris les contributions à la Réserve alimentaire internationale de crise (147,2 millions de dollars en 1987) et des contributions extrabudgétaires se montant à 99,3 millions de dollars en 1987, 134,8 millions en 1988 et 208 millions en 1989.

h/ Somme des contributions des Etats Membres à la part du budget ordinaire des différentes organisations consacrée au financement des dépenses de coopération technique, calculées dans chaque cas en fonction de leur quote-part.

i/ Le chiffre cité dans le document A/43/426/Add.1-E/1988/74/Add.1 a été révisé en fonction de renseignements rectifiés.

j/ Contributions volontaires provenant de sources bilatérales publiques ou non et de sources multilatérales autres que les fonds et programmes des Nations Unies et les contributions d'"auto-assistance" versées aux organisations par les gouvernements. Jusqu'en 1986, cette ligne comprend aussi les ressources fournies par la Banque mondiale/IDA et une partie des contributions à des organismes des Nations Unies.

k/ Y compris 48 millions de dollars fournis par la Banque mondiale/IDA et 33,9 millions de dollars de contributions à des organismes des Nations Unies. Si ces sommes étaient exclues, le total serait de 354,9 millions de dollars.

l/ A compter de 1987, les ressources fournies par la Banque mondiale/IDA et les contributions aux organismes des Nations Unies ne sont plus comptées dans cette ligne. En ce qui concerne les premières, voir l'entrée pour mémoire au bas du tableau; pour les dernières, voir la note f/ ci-dessus. Si ces sommes étaient incluses (comme pour 1986 et les années précédentes), le total serait de 499,5 millions de dollars.

m/ Les chiffres pour 1981-1985 correspondent aux paiements annuels de contributions à l'IDA comptabilisées sur la base des bons déposés. A partir de 1986, ils correspondent aux bons réalisés, qui, d'après l'IDA, donnent une idée plus juste des contributions. Mesuré par les dépôts de bons, le montant pour 1986 s'élèverait à 3 653,9 millions de dollars. En retenant les réalisations de bons pour la période précédente, on obtiendrait, en millions de dollars, les chiffres suivants : 1981, 1 964,7; 1982, 2 159; 1983, 2 698,3; 1984, 2 422,4; 1985, 2 033,6.

(Suite des notes du tableau A.1)

n/ Dont 66,7 millions de dollars en 1987, 81,8 millions en 1988 et 12,6 millions en 1989 pour le programme spécial du FIDA en faveur des pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification.

o/ Y compris les contributions de sources extérieures au HCR, à l'UNRWA, au Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe et aux fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'aide d'urgence (dont les programmes spéciaux d'assistance économique) ainsi que les contributions pour les opérations de secours d'urgence au Liban recueillies par l'intermédiaire de l'ONU jusqu'en 1986. Pour les contributions concernant les opérations de secours d'urgence du PAM, voir plus haut la note g/.

p/ A compter de 1987, les ressources mobilisées par l'ONU pour les secours d'urgence au Liban mais non versées au titre de contributions ne sont plus comptées dans cette ligne. A titre indicatif, le montant de ces ressources signalé comme collecté en 1986 était de 18 millions de dollars.

q/ Les montants signalés, inclus dans les chiffres portés à la ligne 1, sont indiqués ici pour mémoire.

r/ On a signalé à titre indicatif les montants correspondant aux contributions d'"auto-assistance" qui sont compris dans les chiffres figurant à la ligne 8 du tableau.

Tableau A.2
Contributions extrabudgétaires aux activités des institutions spécialisées
et d'autres organisations, 1989

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	OIT	FAO	Unesco	OMS	ONUDI	CCI	AIEA	PAM	Autres entités	Total
Allemagne, République fédérale d'	3 197	1 726	3 889	3 494	4 607	912	1 568	2 196	3 380	24 969
Arabie saoudite	-	1 621	23	868	-	-	-	-	8	2 520
Australie	-	1 017	465	1 929	1	-	428	2 350	833	7 023
Autriche	886	69	25	91	969	11	21	2 478	43	4 593
Belgique	1 663	6 971	381	1 037	835	226	177	1 893	1 773	14 956
Canada	25	473	98	4 855	1	1 410	49	7 310	1 485	15 706
Danemark	7 275	17 022	1 039	11 039	848	1 537	19	174	1 448	40 401
Etats-Unis d'Amérique	87	2 119	630	28 227	263	-	2 342	2 072	450	36 190
Finlande	2 275	2 121	941	4 330	2 173	1 825	5	1 934	6 078	21 682
France	586	2 061	635	1 579	4 313	357	203	511	1 278	11 533
Italie	8 842	33 296	1 942	9 938	15 758	1 438	800	9 549	4 755	86 318
Japon	2 023	12 847	4 172	8 166	4 792	223	591	113 853	9 768	156 425
Norvège	8 737	4 179	2 804	12 440	302	1 465	15	218	4 140	34 300
Pays-Bas	7 433	24 620	39	10 695	1 993	2 096	28	11 175	5 938	64 017
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	-	68	390	16 577	1 095	-	937	13 709	347	33 123
Suède	1 901	6 355	884	26 380	112	6 891	361	3 111	5 811	51 806
Suisse	2 901	5 127	1 202	4 010	1 751	3 201	3	570	2 763	21 528
Autres pays	1 000	1 548	2 474	2 589	6 353	439	1 014	13	3 735	19 165
Total (pays)	48 831	123 240	22 033	148 244	46 166	22 031	8 551	173 116	54 043	646 255
Organisations multilatérales n'appartenant pas au système des Nations Unies	27	15 200	2 159	2 029	7	428	319	17 279	1 754	39 202
Organisations non gouvernementales	312	1 785	1 824	14 801	2 341	-	-	4 398	927	26 388
Total (organisations intergouvernementales/ non gouvernementales)	339	16 985	3 983	16 830	2 348	428	319	21 677	2 681	65 590
Non classé ailleurs	-	-	-	-	-	-	-	13 231	-	13 231
TOTAL GENERAL	49 170	140 225	26 016	165 074	48 514	22 459	8 870	208 024	56 724	725 076

Source : DP/1990/74 et PAM.

Tableau A.3

Contributions aux activités extrabudgétaires des institutions spécialisées
 et d'autres organisations : récapitulation par donateur, 1985-1989

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	1985	1986	1987 ^{a/}	1988 ^{a/}	1989
Allemagne, République fédérale d'	11 615	15 820	25 856	38 226	24 969
Arabie saoudite	2 407	2 159	3 329	4 209	2 520
Australie	2 885	3 945	3 168	5 891	7 023
Autriche	1 066	1 792	2 367	5 957	4 593
Belgique	7 233	9 671	19 098	15 506	14 956
Canada	4 772	4 279	6 334	17 048	15 706
Danemark	15 253	34 293	32 984	32 555	40 401
Etats-Unis d'Amérique	8 375	16 365	22 119	26 675	36 190
Finlande	6 442	6 611	9 774	13 457	21 682
France	4 111	5 816	16 119	9 629	11 533
Italie	18 745	45 016	48 424	94 504	86 318
Japon	14 133	21 328	64 007	77 247	156 425
Norvège	17 621	22 586	30 404	32 533	34 300
Pays-Bas	25 960	28 753	58 016	59 999	64 017
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	3 376	5 702	10 534	26 976	33 123
Suède	24 580	25 825	34 294	53 063	51 806
Suisse	8 565	11 154	15 012	21 511	21 528
Autres pays	9 014	16 171	28 439	34 354	19 165
Total (pays)	186 161	277 286	430 278	569 340	646 255
Banque mondiale/IDA	37 667	48 018	^{b/}	^{b/}	^{b/}
Organisations multilatérales n'appartenant pas au système des Nations Unies	20 919	33 876	25 277	38 155	39 202
Organisations non gouvernementales	13 338	6 930	19 834	26 289	26 388
Total (organisations intergouvernementales/ non gouvernementales)	71 924	88 824	45 111	64 444	65 590
Non classé ailleurs	-	-	-	-	13 231
TOTAL GENERAL	258 085	366 110	475 389	633 784	725 076

Sources : DP/1990/74 et rapports précédents de cette série.

^{a/} Pour 1987 et 1988, les données comprennent des contributions extrabudgétaires au PAM de 99,3 et 134,8 millions de dollars respectivement.

^{b/} Voir ligne 8, note 1/, du tableau A.1.

Tableau A.4

**Contributions aux activités extrabudgétaires des institutions
 spécialisées et d'autres organisations : récapitulation par
 institution, 1985-1989**

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	1985	1986	1987	1988	1989
OIT	27 858	27 703	48 948	33 608	49 170
FAO	72 442	120 133	103 391	147 035	140 255
Unesco	19 806	20 605	18 267	24 849	26 016
OMS	81 406	108 380	87 257	163 999	165 074
CCI	10 327	13 979	16 319	20 053	22 459
AIEA	7 889	7 182	6 861	7 584	8 870
ONUDI	-	22 653	53 329	38 882	48 514
PAM	-	-	99 266	134 832	208 024
Autres entités	44 388	45 475	42 751	62 942	56 724
Total	264 116	366 110	475 389	633 784	725 076

Sources : DP/1990/74 et rapports précédents de cette série et PAM.

Tableau B.1

Etat récapitulatif des dépenses consacrées aux activités opérationnelles de développement
des organismes des Nations Unies, 1982-1989

(En millions de dollars des Etats-Unis courants)

	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
<u>Aide publique au développement (APD)</u>								
<u>Donc</u>								
1. Financés par le PNUD a/	660,6	560,1	532,6	571,8	689,2	692,6 b/	822,7	883,4
2. Financés au moyen de fonds gérés par le PNUD	61,4	64,0	81,0	77,2	94,0	96,4	94,8	97,6
3. Financés par le FNUAP	106,3	105,6	119,9	128,5	101,6	107,0	129,9	157,2
4. Financés par l'UNICEF	213,4	246,2	244,4	278,6	326,0	364,8	399,5	501,1
5. Financés par le PAM c/	593,8	628,8	678,0	778,9	648,0	719,4	878,0	761,3
6. Financés sur les budgets ordinaires d/	198,9	257,8	281,0	297,7	310,5 e/	320,4	271,9	246,2
7. Financés par des institutions spécialisées ou d'autres organisations au moyen de fonds extrabudgétaires f/	410,3	396,7	420,0	412,8	451,1	556,3 g/	712,7 g/	749,0 g/
Total partiel (1 à 7)	2 244,7	2 259,2	2 357,8	2 545,8	2 620,4	2 856,9	3 309,5	3 395,8
<u>Prêts à des conditions de faveur</u>								
8. Versés (net) par le PIDA h/	109,1	149,8	187,7	191,1	208,2	202,3	184,5	158,1
9. Versés par l'IDA								
a) Montant brut	1 679,3	1 429,3	2 581,9	2 714,6	3 195,5	3 686,4	3 978,9	3 477,0
b) Montant net	1 611,4	1 348,4	2 491,6	2 600,6	3 053,4	3 531,9	3 810,3	3 270,0
c) Transfert net	1 507,7	1 232,4	2 326,7	2 410,3	2 818,0	3 261,9	3 506,4	3 009,0
Total partiel (8 et 9 c))	1 606,8	1 382,2	2 514,4	2 601,4	3 026,2	3 464,2	3 690,9	3 167,1
<u>Autres apports multilatéraux publics (non APD)</u>								
<u>Prêts aux conditions du marché</u>								
10. Versés par la Banque mondiale								
a) Montant brut	6 835,3	7 777,6	8 727,3	8 350,9	10 090,4	11 165,7	12 064,0	10 842,0
b) Montant net	4 935,8	5 543,6	5 953,0	5 080,3	5 403,9	4 169,2	2 471,2	2 660,0
c) Transfert net	2 634,3	2 835,5	2 797,1	1 496,9	194,1	(2 203,3)	(4 580,3)	(3 745,0)
11. Versés par la SFI								
a) Montant brut	387,6	365,0	377,7	368,7	560,6	693,5	819,3	990,7
b) Montant net	290,6	166,0	126,6	93,8	156,2	212,6	361,3	566,3
Total partiel (10 c) et 11 b))	2 924,9	3 001,5	2 923,7	1 590,7	350,3	(1 990,7)	(4 219,0)	(3 178,7)
TOTAL GENERAL	6 786,4	6 642,9	7 795,9	6 737,6	5 996,9	4 330,4	2 781,4	3 384,2
<u>POUR MÉMOIRE</u>								
Activités d'aide aux réfugiés, d'assistance humanitaire, d'assistance économique spéciale et de secours en cas de catastrophe financées par des dons i/	621,3	593,0	627,5	646,4	634,6	642,9 j/	777,7	888,3
Coopération technique Banque mondiale/IDA k/	730,7	873,2	845,8	947,1	1 063,8	1 223,6 l/	1 097,9	1 118,8
Dépenses d'"auto-assistance" m/	77,4	92,3	102,6	85,4	70,5	58,5	67,0	60,5
Services de gestion PNUD/BSP n/	-	-	3,7	10,5	29,7	51,2	64,5	94,3
Accords de coopération avec les institutions spécialisées o/								

(Voir nos pages suivantes)

...

(Notes du tableau B.1)

Source : Voir les tableaux A.1, B.2 et B.3. Pour la définition des termes, voir la note sur les informations statistiques dans le document A/44/324/Add.1-E/1989/106/Add.1 et Corr.1.

a/ Ressources centrales du PNUD, y compris les dépenses financées par les contributions des gouvernements au titre de la participation aux coûts. Jusqu'en 1986, ces chiffres comprenaient aussi les dépenses financées par les contributions de contrepartie versées en espèces par les gouvernements (7,5 millions de dollars en 1986).

b/ A partir de 1987, ce chiffre ne comprend plus les dépenses financées par les contributions de contrepartie versées en espèces par les gouvernements (9,5 millions de dollars en 1987). A titre indicatif, le chiffre comparable pour 1986 serait de 681,7 millions de dollars.

c/ Y compris des dépenses afférentes à des projets liés à des activités de développement et à des opérations d'urgence. Dans le cas des opérations d'urgence, l'essentiel des dépenses a été financé par la Réserve alimentaire internationale de crise, le reste à l'aide des ressources générales du PAM.

d/ La majeure partie de ces dépenses est financée par l'OMS. Conformément à la résolution 29.48 de l'Assemblée mondiale de la santé (mai 1976), les allocations imputées sur le budget-programme ordinaire au titre de la coopération technique et de la fourniture de services aux Etats membres de l'OMS devaient atteindre au moins 60 % en valeur réelle. Les données concernant l'OMS comprennent également les dépenses au titre des services d'appui.

e/ Les chiffres qui ont servi à établir le document A/43/426/Add.1-E/1988/74/Add.1 et Corr.1 ont été révisés.

f/ Dépenses financées au moyen de fonds non précisés par ailleurs dans le tableau. La ligne 7 n'est pas directement comparable à la ligne 8 du tableau A.1, car elle comprend des dépenses financées au moyen de fonds et programmes des Nations Unies énumérés à la ligne 5 du tableau A.1. Ces chiffres comprennent aussi les dépenses financées par les contributions d'auto-assistance des gouvernements (70,5 millions de dollars en 1987).

g/ Y compris les dépenses extra-budgétaires du PAM, de 72 millions de dollars en 1987, de 158,7 millions en 1988 et de 191,3 millions en 1989, ainsi que celles du FNUAP pour 1989, soit 6,1 millions (dépenses au titre du programme des fonds d'affectation spéciale).

h/ Y compris quelques dons, d'un montant de 8,2 millions de dollars en 1987, de 7,3 millions en 1988 et de 5,4 millions en 1989.

(Suite des notes du tableau B.1)

i/ Dépenses financées par le HCR, l'UNRWA, le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe et les fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les secours d'urgence (y compris pour les programmes spéciaux d'assistance économique). Jusqu'en 1986 inclusivement, ces chiffres comprennent les montants mobilisés par l'intermédiaire de l'ONU pour les secours d'urgence au Liban. Pour les dépenses concernant les opérations d'urgence du PAM, voir la note **g/**.

j/ A partir de 1987, les ressources mobilisées mais non dépensées par l'ONU pour les secours d'urgence au Liban ne figurent plus sur cette ligne. A titre indicatif, le chiffre comparable pour 1986 serait de 18 millions de dollars.

k/ Montants bruts versés au titre des activités de formation et des services de consultants sous forme de prêts de la Banque mondiale et de crédits de l'IDA aux emprunteurs s'adressant à la Banque mondiale.

l/ Le chiffre donné précédemment était une faute d'impression.

m/ Les montants des dépenses financées par les contributions d'"auto-assistance" des gouvernements, qui sont compris dans les chiffres de la ligne 7 du tableau, figurent ici à titre indicatif.

n/ Services engagés par les gouvernements bénéficiant de prêts accordés par des banques internationales de développement ou de dons de donateurs bilatéraux. Le chiffre de 67 millions de dollars indiqué pour 1988 dans le document A/44/324/Add.4-E/1989/106/Add.4 était provisoire. Voir DP/1989/75, par. 21 et tableau 4.

o/ Chiffres non disponibles.

Tableau B.2

Dépenses sous forme de dons consacrées par les organismes des Nations Unies et d'autres institutions à des activités de développement en 1989, par organisme ou organisation

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	Total	PNUD	Fonds gérés par le PNUD	FNUAP	UNICEF	PAM	Budget ordinaire	Fonds extra- budgétaires
ONU								
Département de la coopération technique pour le développement	155 965	100 503	4 141	26 906	-	-	9 952	14 463
CEA	16 226	7 388	537	3 569	-	-	1 345	3 387
CBE	1 473	376	-	290	-	-	201	606
CEPALC	10 817	2 498	29	2 058	-	-	1 249	4 983
CESAP	21 292	9 923	193	2 272	-	-	1 276	7 628
CESAO	3 044	188	551	923	-	-	1 243	139
CNUEH	18 924	14 259	1 978	-	-	-	1 697	990
CNUCED	17 846	14 683	274	-	-	-	593	2 296
Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales	1 044	-	-	-	-	-	-	1 044
PNUE	85	-	-	85	-	-	-	-
Total partiel	246 716	149 816	7 703	36 103	-	-	17 556	35 536
FAO	358 798	164 316	3 452	3 666	-	-	29 889	157 475
AIEA	41 265	2 937	8	-	-	-	29 249	9 071
OACI	45 252	35 182	379	-	-	-	-	9 691
OIT	140 475	61 380	6 536	10 306	-	-	16 136	46 117
OMI	15 071	5 913	376	-	-	-	554	8 228
CCI	31 126	14 810	20	-	-	-	-	16 296
UIT	32 440	26 320	140	-	-	-	896	5 084
OMS	357 208	20 189	193	26 242	-	-	137 336	173 248
OMPI	8 498	3 298	224	-	-	-	3 091	1 885
OMM	28 923	15 065	-	-	-	-	796	13 062
OMT	3 126	3 001	125	-	-	-	-	-
Banque mondiale/IDA	61 528	57 520	4 008	-	-	-	-	-
PAM	952 600	-	-	-	-	761 300	-	191 300
PNUD a/	145 412	100 969	42 447	1 996	-	-	-	-
Unesco	80 018	31 758	14	9 867	-	-	3 480	34 899
FNUAP	33 003	-	-	26 924	-	-	-	6 079
UNICEF	504 366	-	3 266	-	501 100	-	-	-
ONUDI	122 497	79 211	2 270	2	-	-	6 323	40 691
UPI	3 682	2 450	-	-	-	-	943	289
Autres entités b/	32 060	11 110	1 161	19 789	-	-	-	-
Gouvernements	145 774	98 195	25 275	22 304	-	-	-	-
Total	3 389 838	883 442	97 597	157 199	501 100	761 300 c/	246 249	748 951

Source : DP/1990/74, annexe 2, tableau 1.

Note générale : Le tableau du PNUD utilisé comme source principale a été établi à partir de chiffres provisoires pour l'année. Les données peuvent varier par rapport à celles d'un autre organisme : le PAM, par exemple, a fait état de dépenses extrabudgétaires de 158,7 millions de dollars au total.

a/ Y compris le BSP, les VNU, le FANUERN, le SFNUSTD et le BNU5.

b/ Y compris les ONG (surtout pour le FNUAP), la BaFD, la BaSD et le PADES.

c/ Pour le PAM, voir la note c/ du tableau B.1.

Tableau B.3

Dépenses sous forme de dons consacrées à des activités de développement, par secteur, 1989

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Catégorie de programmes selon la classification du CAC	Pourcentage du total	Total	FNUD	Fonds gérés par le FNUD	FNUAP	UNICEF	PAM	Budgets ordinaires	Fonds extra-budgétaires
01 Affaires politiques	-	4 191	688	113	-	-	-	869	2 521
02 Politiques, planification et questions générales de développement	8	277 063	180 824	3 385	-	59 154	-	10 473	23 227
03 Ressources naturelles	5	168 325	92 715	24 526	-	378	-	11 729	38 977
04 Agriculture, sylviculture et pêche	17	601 840	183 350	13 477	-	8 047	263 722	25 200	108 044
05 Industrie	5	171 768	100 372	4 808	-	-	4 188	10 899	51 501
06 Transports et communications	4	135 291	78 592	8 609	-	-	14 294	3 531	30 265
07 Commerce international et financement du développement	2	56 540	27 507	440	-	-	-	971	27 622
08 Population	5	165 884	761	366	157 199	23	-	30	7 485
09 Etablissements humains	1	27 463	11 163	4 076	-	196	6 816	2 220	2 992
10 Santé	25	852 855	36 658	9 711	-	301 022	180 629	147 247	177 588
11 Education	3	111 735	34 631	3 387	-	28 000	28 649	2 561	14 507
12 Emploi	3	94 829	38 759	6 855	-	7 502	-	10 841	30 872
13 Aide humanitaire et secours	15	505 654	12 012	5 096	-	48 566	259 317	41	180 622
14 Conditions et justice sociales	2	66 633	17 419	5 716	-	32 708	-	3 319	7 471
15 Culture	1	32 497	8 059	503	-	10 856	-	2 065	11 014
16 Science et technique	3	98 637	59 932	6 509	-	-	-	12 917	19 279
17 Divers	1	24 701	-	-	-	4 671	3 723	1 336	14 971
Total	100	3 395 906	883 442	97 597	157 199	501 123	761 338 a/	246 249	748 958 b/

Source : DP/1990/74 (tableau 2, annexe 2); UNICEF et PAM.

a/ Pour le PAM, voir la note c/ du tableau B.1.

b/ Y compris 60 526 000 dollars de dépenses financées par les fonds d'"auto-assistance" des gouvernements et 6 079 000 dollars et 191 306 000 dollars de dépenses extrabudgétaires du FNUAP et du PAM, respectivement.

/...

APPENDICE II

Rapport statistique annuel sur les achats des organisations en 1989

1. Comme le Directeur général au développement et à la coopération économique internationale l'avait demandé, le Groupe des services d'achats interorganisations du PNUD a établi en 1984 un rapport statistique sur les achats effectués par les organisations aux fins de leurs activités opérationnelles pour 1982-1983. Dans sa résolution 39/220 du 18 décembre 1984, l'Assemblée générale a souligné la nécessité de présenter régulièrement des rapports sur la question et elle a encouragé les organisations à collaborer à cette fin avec le Groupe.

Travaux préparatoires

2. Conformément aux instructions que lui avait données le Directeur général au début de janvier 1985 concernant la nécessité de recueillir des statistiques sur les pays d'origine, le Groupe a envoyé à toutes les organisations participantes une lettre contenant des indications détaillées pour la préparation du rapport sur les achats effectués en 1984 et décrivant les méthodes à suivre pour obtenir à l'avenir des données plus précises. Ces méthodes servent depuis lors à l'établissement du rapport annuel.

3. Pour établir le rapport de l'année en cours, le Groupe a écrit le 14 novembre 1989 à toutes les organisations pour leur demander de communiquer, sur les formulaires types, et si possible sur les disquettes d'ordinateur qu'il leur avait fournies, des statistiques sur leurs achats, ventilées par pays fournisseur et par pays d'origine et, pour les contrats de sous-traitance, par pays du siège social. A la demande du Conseil d'administration du PNUD, les organisations ont été également invitées pour la première fois à fournir des statistiques concernant les experts et les consultants, par pays de nationalité, ainsi que les bourses de perfectionnement par pays de placement, afin de présenter un tableau plus complet des activités d'achat des organisations.

Observations générales

4. Par souci de cohérence et d'exactitude dans la comparaison des statistiques avec celles des années antérieures, les principaux tableaux du rapport de l'année en cours continuent de présenter les statistiques reçues des 25 organisations ayant fourni précédemment des données.

5. Cette année, des statistiques ont également été reçues pour la première fois de la Banque asiatique de développement, de la CNUCED et du GATT; elles ont été incluses avec les totaux et pourcentages correspondants concernant les achats avec celles des 25 autres organisations et du PNUD et du CCI, qui ont commencé à fournir des statistiques en 1989, afin de présenter un tableau le plus complet possible. Le nombre total des organisations ayant fourni des statistiques est ainsi passé à 30.

Qualité des statistiques communiquées par les organisations

6. Cette année encore, il n'a pas été possible de présenter séparément des statistiques complètes par pays d'origine, six entités n'ayant pas été en mesure de communiquer ces renseignements. Le volume des achats de ces organisations représente 41,5 % du total des éléments "matériel". Plusieurs entités ayant communiqué des données concernant les pays d'achat et les pays d'origine n'ont pas été en mesure de fournir des données complètes pour cette dernière catégorie.

Pays d'origine

7. Il convient de noter qu'il est difficile de déterminer le pays d'origine, étant donné que des marchandises fabriquées dans un pays donné peuvent n'y être que montées; les matières premières et les pièces détachées peuvent provenir de plusieurs sources. Dans le présent rapport, le pays d'origine est donc défini comme étant le dernier pays où plus de 20 % du coût total du bien a été ajouté en valeur, et non en coût. Toutefois, de nombreuses organisations ont éprouvé d'énormes difficultés à obtenir ces données, notamment dans le cas d'articles de petites dimensions, tels que matériel de laboratoire, fournitures médicales, matériel pédagogique, etc.

Comparaison entre les achats effectués en 1988 et en 1989

8. Le montant total des achats a augmenté de 10,28 %, soit 93 619 700 dollars, passant de 911 139 600 dollars en 1988 à 1 004 759 300 dollars en 1989. Les achats de matériel ont augmenté de 9,65 %, soit 74 897 600 dollars, passant de 775 916 200 dollars en 1988 à 850 813 800 en 1989. Le montant total des contrats de sous-traitance au titre des services spécialisés a enregistré une hausse de 13,84 % - 18 722 100 dollars - passant de 135 223 400 dollars en 1988 à 153 945 500 en 1989.

Achats dans les pays en développement

9. Le montant total des achats effectués dans des pays en développement, sur la base des statistiques par pays fournisseur, est passé de 202 429 400 dollars (22,22 % du montant total des achats) en 1988 à 277 654 400 dollars (27,63 %) en 1989, soit une augmentation de 75 225 000 dollars ou 37,16 % par rapport aux chiffres de 1988 exprimés en dollars. Si l'on exclut les fonds d'affectation spéciale, les achats réalisés dans les pays en développement en 1989 ont représenté 26,94 % du montant total des achats.

10. Le montant total des achats effectués dans les pays en développement pour les 25 organisations participantes d'origine (en milliers de dollars des Etats-Unis) se décompose comme suit entre 1986 et 1989 :

	<u>1986</u>	<u>1987</u>	<u>1988</u>	<u>1989</u>
Matériel	109 631	127 564	162 520	212 494
Contrats de sous-traitance	<u>23 148</u>	<u>46 227</u>	<u>39 910</u>	<u>65 160</u>
Total	132 779	173 791	202 430	277 654
Pourcentage du total	18,56	22,39	22,22	27,63

11. Les produits autochtones ont représenté 67,61 % du montant total des achats effectués dans les pays en développement. Etant donné que le nombre des organisations qui fournissent des statistiques varie d'année en année, il n'est pas possible de procéder à une véritable comparaison avec les chiffres des années antérieures (74 % en 1987 et 77,44 % en 1988). Même si ces pourcentages élevés sont encourageants, il ne sera possible d'en dégager des conclusions valables que lorsque toutes les organisations fourniront des séries de données complètes.

Achats effectués dans d'importants pays donateurs sous-utilisés

<u>Pays</u>	<u>1987</u>	<u>1988</u>	<u>Variation en pourcentage</u>	<u>1989</u>	<u>Variation en pourcentage</u>
(En dollars des Etats-Unis)					
Canada	12 319 900	17 326 600	+40,6	14 478 200	-16,4
Danemark	22 237 400	23 436 000	+5,4	29 703 800	+26,7
Finlande	5 185 100	6 752 000	+30,2	8 794 800	+30,3
Norvège	7 313 900	8 135 300	+11,2	6 689 800	+17,8
Pays-Bas	19 348 000	27 071 200	+39,9	31 482 300	+16,3
Suède	17 150 600	23 093 500	+34,7	25 840 200	+11,9
Total	83 554 900	105 814 600	+26,6	116 989 100	+10,6

12. Le chiffre de 116 989 100 dollars représente 11,64 % du total des achats effectués par les organisations pour leurs activités opérationnelles.

Fonds d'affectation spéciale

13. Par définition, les fonds d'affectation spéciale sont soit créés à des fins particulières, soit liés au pays donateur ou au pays bénéficiaire. Ces fonds ne sont pas inclus dans le corps du présent rapport, où les conclusions sont tirées dans le contexte de l'augmentation des achats effectués dans des pays en développement et financés à l'aide de fonds librement utilisables. Toutefois, on a présenté les chiffres indiqués ci-après en incluant et en excluant les dépenses imputées sur des fonds d'affectation spéciale, ce qui devrait faciliter la comparaison dans les années à venir.

	<u>Pays développés</u>	<u>Pays en développement</u>	<u>Pays non spécifiés</u>	<u>Total</u>
<u>Fonds d'affectation spéciale inclus</u>				
Matériel	626 271 200	212 494 500	12 048 200	850 813 900
Pourcentage	73,60	24,98	1,42	100,00
Contrats de sous-traitance				
Pourcentage	88 735 700	65 160 200	49 500	153 945 400
	57,64	42,33	0,30	100,00
Total	715 007 300	277 654 400	12 097 700	1 004 759 400
Pourcentage	71,17	27,63	1,20	100,00

Fonds d'affectation spéciale exclus

Matériel	553 303 400	185 754 600	11 450 700	752 508 700
Pourcentage	73,79	24,68	1,52	100,00
Contrats de sous-traitance				
Pourcentage	76 349 900	51 379 800	49 500	127 779 200
	59,75	40,21	0,04	100,00
Total	631 653 300	237 134 400	11 500 200	880 287 900
Pourcentage	71,76	26,94	1,30	100,00

Projets financés par le PNUD et exécutés par les gouvernements

14. Sur les 112 bureaux extérieurs du PNUD qui avaient été contactés, 105 ont communiqué au Groupe les chiffres par pays fournisseur de leurs achats de biens et de services spécialisés au titre des projets exécutés par les gouvernements en 1989; en outre, 34 bureaux ont communiqué des données sur leurs dépenses de fonctionnement liées aux frais de fonctionnement des bureaux extérieurs. Les totaux qui se dégagent des données communiquées par les 105 bureaux extérieurs en question sont les suivants :

	<u>Montant en dollars des Etats-Unis</u>	<u>Pourcentage</u>
Pays développés	15 943 100	53,42
Pays en développement	13 904 498	46,58
Total	29 847 598	100,00

Ainsi, pour les projets exécutés par les gouvernements, le montant des achats effectués dans les pays en développement, par pays fournisseur, s'est élevé à 13 904 498 dollars (46,58 %). Il n'a toutefois pas été possible d'obtenir une ventilation par pays d'origine.

Dépenses de fonctionnement des bureaux extérieurs du PNUD

15. Il a été demandé pour la première fois en 1989 aux bureaux extérieurs de fournir des détails sur leurs dépenses de fonctionnement. Le montant total correspondant aux 34 bureaux extérieurs ayant répondu est de 1 308 162 dollars au titre des fournitures de bureau. Il convient de noter que ces dépenses concernent les frais encourus sur place par le représentant résident.

Totaux relatifs à toutes les organisations ayant fourni des données, y compris les projets financés par le PNUD et exécutés par les gouvernements

	<u>Pays développés</u>	<u>Pays en développement</u>	<u>Pays spécifiés</u>	<u>Total</u>
	(En dollars des Etats-Unis)			
30 organisations	718 737 500	278 842 700	12 801 800	1 010 382 700
Pourcentage	71,14	27,60	1,26	100,00
Projets exécutés par les gouvernements	15 943 100	13 904 500	-	29 847 600
Pourcentage	53,42	46,58	-	100,00
Total	734 680 600	292 747 200	12 801 800	1 040 230 300
Pourcentage	70,63	28,14	1,23	100,00

Experts, consultants et bourses de perfectionnement

16. En réponse à la demande formulée par le Conseil d'administration du PNUD à sa trente-huitième session au paragraphe 3 de sa résolution 89/29, le Groupe a demandé pour la première fois à tous les agents d'exécution de communiquer des données concernant les experts, les consultants, les volontaires et les boursiers.

17. Au total, 18 organisations ont donné suite à cette demande en fournissant les données requises. Toutefois, 20 entités n'ont pas été en mesure de répondre. Dans la majorité des cas, les renseignements demandés n'étaient pas disponibles à la section des achats de l'organisme en question et il était donc très difficile au bureau de les fournir. Le Groupe a pris note de ce problème et déterminera tout au long de 1990 des points de contact en vue de la collecte de ces données pour le prochain rapport statistique.

18. Faute de données complètes, le présent rapport ne contient pas de tableaux concernant les experts, les consultants et les boursiers et ne peut indiquer que le nombre de personnes exécutant ces tâches, mais sans ventilation des coûts correspondants.

19. Aucun renseignement n'est disponible en ce qui concerne les volontaires. Des données complètes devraient pouvoir être obtenues à partir de 1991.

Experts et consultants par pays de nationalité

20. Des données concernant les experts et les consultants ont été fournies par ces organisations. Aucune n'ayant communiqué des états de mois de travail au lieu du total des effectifs, leurs données sont présentées séparément.

	<u>Nombre de personnes</u>	<u>Pourcentage</u>
Pays développés (à l'exclusion des importants pays donateurs sous-utilisés)	3 934	41,87
Importants pays donateurs sous-utilisés	1 509	16,07
Pays en développement	3 914	41,66
Non spécifiés	38	0,40
Total	9 395	100,00

21. Quatre sources différentes de financement ont été enregistrées : a) fonds du PNUD; b) fonds liés; c) programme ordinaire; et d) autres fonds. Sur le total de 9 395 personnes, 3 307 ont été rétribuées au moyen de fonds du PNUD, 1 095 au moyen de fonds liés, 2 790 au moyen des programmes ordinaires et 2 126 au moyen d'autres sources. La source de financement concernant 77 personnes n'était pas disponible. On ne dispose pas des dépenses correspondant à ces différents chiffres.

22. Une organisation a indiqué un total de 3 442 mois de travail d'experts et de consultants en 1989, dont 26,21 % provenant d'importants pays donateurs sous-utilisés, 45,15 % provenant de pays développés (à l'exclusion des importants pays donateurs sous-utilisés) et 28,64 % de pays en développement. Aucun coût n'a été communiqué.

Bourses de perfectionnement par pays de placement

23. Des données concernant les bourses ont été fournies par 14 organisations :

	<u>Nombre de personnes</u>	<u>Pourcentage</u>
Pays développés (à l'exclusion des importants pays donateurs sous-utilisés)	3 845	42,58
Importants pays donateurs sous-utilisés	390	4,32
Pays en développement	4 362	48,30
Non spécifiés	434	4,80
Total	9 031	100,00

24. Comme dans le cas des experts et des consultants, quatre sources différentes de financement ont été indiquées : 4 812 bourses étaient financées par le PNUD, 1 959 au moyen de fonds liés, 512 au moyen des programmes ordinaires et 1 695 au moyen d'autres sources. La source de financement de 53 bourses n'a pas été communiquée. Les dépenses correspondantes ne sont pas disponibles.

Conclusion

25. Certaines tendances encourageantes se dégagent du présent rapport :

a) Le montant des achats effectués dans les pays en développement est passé de 22,22 % à 27,63 % du montant total des achats (soit une augmentation en pourcentage de 24,35 % par rapport au total de 1988). Cela représente une augmentation de 75 225 000 dollars, soit 37,16 % par rapport aux chiffres de 1988. Si, pour les raisons indiquées plus haut, on exclut les fonds d'affectation spéciale, le montant des achats effectués dans les pays en développement est passé à 26,94 % du total, soit près de 27 % du montant total de la valeur des achats pour 1989;

b) Si l'on inclut les statistiques correspondant aux projets financés par le PNUD et exécutés par les gouvernements, le montant total des achats s'établit à 1 034 607 000 dollars et le montant des achats effectués dans les pays en développement, à 291 558 900 dollars (28,18 %);

c) Le montant total des achats a augmenté dans quatre des importants pays donateurs sous-utilisés d'un total de 11 174 500 dollars (augmentation en pourcentage de 10,56 % par rapport à 1988), pour passer à 116 989 100 dollars, soit 11,64 % du montant total des achats des organisations, encore que cette augmentation ne dépasse que de peu l'augmentation de 93 619 700 dollars (10,28 %) du volume des achats enregistré par rapport à 1988.

26. Bien que les statistiques fournies au Groupe soient chaque année de meilleure qualité, plusieurs organisations doivent encore faire un réel effort pour fournir des données plus exactes en temps voulu et pour les présenter sous une forme normalisée en utilisant les disquettes fournies pour faciliter le traitement par ordinateur.

Montant total des achats, par organisation

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

AGENCY	1987	1988	1989					
	TOTAL	TOTAL	EQUIPMENT	SUB-CENTR.	TOTAL	DEVELOPED CTRY (%)	DEVELOPING CTRY (%)	UNSPEC. CTRY (%)
UNITED	36,272.3	38,428.0	34,869.0	7,101.0	41,970.0	56.26	41.42	2.33
ECA	1,070.9	819.5	1,662.8		1,662.8	91.11	8.89	
ECLAC	528.5	839.5	437.7	344.9	732.6	3.44	96.56	
ECOA	68.6	68.2	162.3	298.3	460.6	79.68	20.32	
ENCP	1,847.2		2,713.0	2,038.0	4,751.0	37.46	32.54	
UNHCR	44,889.6	35,113.3	62,336.2		62,336.2	71.81	11.05	17.30
UNICEF	6,070.0	9,948.8	4,597.5	5,606.9	10,204.4	36.95	63.05	
UNIDO	38,264.9	48,489.0	39,063.4	19,230.2	58,293.6	79.56	20.34	0.08
ILO	23,853.6	47,897.2	40,560.5	4,436.4	45,017.3	73.06	26.92	0.02
FAO	84,326.4	120,846.4	60,894.8	26,649.6	87,544.4	84.60	15.40	
UNESCO	19,678.0	18,828.0	14,896.0	1,675.0	16,571.0	69.06	30.94	
ICAO	8,854.0	18,230.6	9,667.1	4,957.3	14,624.4	88.21	11.79	
WHO	72,804.1	64,134.3	96,582.7		96,582.7	79.97	20.03	
PNND	27,485.3	33,264.1	34,492.3	23,207.6	57,699.9	69.61	30.39	
UNCRV	35,063.1	63,881.4	44,344.8	12,378.3	56,723.1	67.81	32.19	
UPU	831.9	491.3	788.7		788.7	25.46	74.54	0.44
ITU	8,513.8	4,870.8	9,389.4	2,436.9	11,826.3	91.78	8.22	
WFO	4,138.0	8,464.8	9,125.6	302.0	9,427.6	85.08	14.92	
IHO	839.9	1,459.2	1,790.0		1,790.0	96.49	3.51	
WIPO	322.5	463.8	478.7	96.0	574.7	32.80	67.20	
IAEA	23,485.1	16,889.4	18,718.6	672.3	19,390.9	85.44	13.30	1.26
UNDP/CPS	102,236.0	87,443.9	63,910.1	43,769.1	107,679.2	68.16	31.84	
UNRPA	22,190.5	20,767.6	23,766.1		23,766.1	92.88	7.12	
UNICEF	212,710.5	248,436.6	273,364.4		273,364.4	67.44	32.56	
WTO	327.6	366.6	263.1	96.4	359.5	96.43	3.57	
TOTAL	776,100.5	911,139.7	850,813.8	133,945.5	1,004,759.3	71.16	27.63	1.20
ITC		2,866.6	2,209.4	612.1	2,821.5	77.34	22.66	
UNEP		2,177.2	491.8	385.7	877.5	92.33	7.67	
UNCTAD			1,051.9	77.2	1,129.1	67.68	32.32	
CATT			66.1		66.1			100.00
ASB			120.1	648.8	768.9		15.80	84.20
GRAND TOTAL	776,100.5	915,973.5	864,751.1	135,630.5	1,010,381.6	71.16	27.60	1.26

Montant total des achats, par pays fournisseur et pays du siège social

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

COUNTRY	1989				1990				COUNTRY
	EQUIPMENT	SUB-CONTR.	TOTAL	(%)	EQUIPMENT	SUB-CONTR.	TOTAL	(%)	
AFGHANISTAN	560.7	15.0	575.7	0.06%	484.2	5.5	489.7	0.07%	AFGHANISTAN
ALBANIA	8.0	59.0	67.0	0.01%					ALBANIA
ALGERIA	2.9	7.0	9.9	0.00%	25.4		25.4	0.00%	ALGERIA
ANGOLA	157.9	290.5	448.4	0.05%	1,445.9	3,067.0	4,512.9	0.45%	ANGOLA
ANTILLES & BARR.			1.0	0.00%					ANTILLES & BARR.
ARGENTINA	1,756.3	676.3	2,432.6	0.27%	1,191.2	2,268.6	3,559.8	0.35%	ARGENTINA
AUSTRALIA	2,391.3	2,179.4	4,540.6	0.50%	2,577.6	2,957.3	5,515.1	0.55%	AUSTRALIA
AUSTRIA	14,447.1	470.4	14,917.5	1.64%	14,112.9	623.2	14,736.1	1.49%	AUSTRIA
BAHAMAS									BAHAMAS
BANGLADH	28.7		28.7	0.00%	13.6	34.8	48.4	0.00%	BANGLADH
BANGLADESH	10,494.2	1,598.3	12,092.5	1.35%	10,493.3	1,621.2	12,114.5	1.23%	BANGLADESH
BARBADOS	236.0	103.4	339.4	0.03%	323.4	243.1	566.5	0.06%	BARBADOS
BELGIUM	19,166.3	917.1	20,077.4	2.20%	10,477.0	4,649.7	23,127.5	2.30%	BELGIUM
BELIZE	70.4		70.4	0.01%	23.0		77.7	0.01%	BELIZE
BENIN	449.7	40.0	529.7	0.06%	675.0	24.5	700.3	0.07%	BENIN
BRITAIN	21.0	42.3	63.3	0.01%	1,702.0	15.0	1,717.0	0.17%	BRITAIN
BOLIVIA	1,604.9	298.1	1,703.0	0.19%	0,380.5	542.2	9,162.7	0.91%	BOLIVIA
BOTSWANA	892.3		892.3	0.10%	584.6	28.7	613.3	0.06%	BOTSWANA
BRAZIL	3,649.5	312.3	3,961.8	0.44%	5,144.0	16,184.5	21,249.3	2.11%	BRAZIL
BURUNDI	8.0		8.0	0.00%	24.2		24.2	0.00%	BURUNDI
BULGARIA	453.3	38.0	491.3	0.05%	139.7	149.6	289.3	0.03%	BULGARIA
BURKINA FASO	947.2	211.7	1,158.9	0.13%	1,524.6	189.6	1,714.2	0.17%	BURKINA FASO
BURUNDI	520.7	215.5	736.2	0.08%	663.1		663.1	0.07%	BURUNDI
CANADA	14,680.7	2,637.9	17,318.6	1.90%	12,441.4	2,636.8	14,478.2	1.44%	CANADA
CAPE VERDE	344.3	408.4	752.7	0.08%	326.0	71.1	397.9	0.04%	CAPE VERDE
CENT. AFRICAN R.	682.0	27.4	709.4	0.08%	712.3	52.0	834.3	0.08%	CENT. AFRICAN R.
CHAD	1,232.3	376.9	1,609.2	0.18%	2,066.9	2,180.6	4,247.5	0.42%	CHAD
CHILE	283.6	832.4	1,116.0	0.12%	940.0	522.4	1,462.2	0.15%	CHILE
CHINA	3,623.1	515.5	4,138.6	0.45%	4,941.6	457.4	5,399.0	0.54%	CHINA
COLOMBIA	619.0	2,805.8	3,424.8	0.38%	1,242.3	955.5	2,197.8	0.22%	COLOMBIA
CONGO	168.4		168.4	0.02%	51.3	16.0	67.3	0.01%	CONGO
CONGO, P. REP.	1,385.0	18.0	1,403.0	0.15%	1,284.9	211.0	1,495.9	0.15%	CONGO, P. REP.
COSTA RICA	848.9	549.5	1,398.4	0.15%	1,296.4	944.8	2,241.2	0.22%	COSTA RICA
COTE D'IVOIRE	378.0	34.6	412.6	0.05%	599.3	135.0	730.9	0.07%	COTE D'IVOIRE
CUBA	183.8	75.0	258.8	0.03%	54.4		839.1	0.09%	CUBA
CYPRUS	384.2	3.0	387.2	0.04%	350.5	58.0	409.3	0.04%	CYPRUS
CZECHOSLOVAKIA	779.9	28.0	807.9	0.09%	739.2	537.3	1,276.5	0.13%	CZECHOSLOVAKIA
COOK ISLANDS							11.9	0.00%	COOK ISLANDS
DEM. YEMEN	8.2	42.0	50.2	0.01%	187.6	21.0	208.6	0.02%	DEM. YEMEN
DENHMARK	22,421.4	1,014.6	23,436.0	2.57%	26,980.4	2,883.4	29,863.8	2.94%	DENHMARK
DJIBOUTI	802.3	43.0	845.3	0.09%	176.6		176.6	0.02%	DJIBOUTI
DOMINICA	25.2		25.2	0.00%	17.9		17.9	0.00%	DOMINICA
DOMINICAN REP.	214.4	2.7	217.1	0.02%	209.7	1.0	209.7	0.03%	DOMINICAN REP.
ECUADOR	627.5	19.1	646.6	0.07%	812.2	350.3	1,162.5	0.12%	ECUADOR
EGYPT	1,157.9	600.3	1,758.2	0.19%	2,409.9	851.8	3,261.7	0.34%	EGYPT
EL SALVADOR	1,080.1	551.9	1,632.0	0.18%	2,243.5	100.0	2,343.5	0.23%	EL SALVADOR
EQUAT. GUINEA	215.3	21.0	236.3	0.03%	126.1		126.1	0.01%	EQUAT. GUINEA
ETHIOPIA	1,195.1	59.0	1,254.9	0.14%	1,667.3	131.4	1,798.7	0.18%	ETHIOPIA
Fiji	339.6	62.0	401.6	0.04%	410.0		410.0	0.04%	Fiji
FINLAND	6,606.0	148.0	6,754.0	0.74%	6,449.4	2,343.2	8,792.6	0.89%	FINLAND
FRANCE	44,684.9	4,253.0	48,937.9	5.37%	52,100.0	4,592.5	56,700.5	5.64%	FRANCE
GABON	133.1		133.1	0.01%	179.6	16.0	195.6	0.02%	GABON
GAMBIA	178.6	27.0	205.6	0.02%	397.0		397.0	0.04%	GAMBIA
GERMANY, D. REP.	1,435.7	2,986.0	4,421.5	0.49%	1,256.3	646.2	1,902.5	0.19%	GERMANY, D. REP.
GERMANY, F. REP.	62,097.6	1,444.6	63,542.2	6.98%	76,992.5	3,128.6	79,121.1	7.94%	GERMANY, F. REP.
GHANA	469.6	187.1	656.7	0.07%	742.0	307.2	1,049.2	0.10%	GHANA
GREECE	167.3	4.0	171.3	0.02%	539.1	260.0	827.9	0.08%	GREECE
GUINEA					38.3		38.3	0.00%	GUINEA
GUATEMALA	1,614.3	520.2	2,134.5	0.24%	1,719.4	1,471.7	3,191.1	0.32%	GUATEMALA
GUINEA	675.3	222.4	897.7	0.10%	926.0	1,904.5	2,830.5	0.29%	GUINEA

COUNTRY	1988				1989				COUNTRY
	EQUIPMENT	SUB-CENTR.	TOTAL	(%)	EQUIPMENT	SUB-CENTR.	TOTAL	(%)	
GUINEA-BISSAU	413.3	422.7	836.2	0.09%	591.7	30.0	621.7	0.06%	GUINEA-BISSAU
GUYANA	109.0	121.0	230.0	0.03%	89.2		89.2	0.01%	GUYANA
HAITI	590.0	119.9	709.9	0.08%	816.5	398.9	1,215.4	0.12%	HAITI
HONDURAS	430.0	21.0	451.0	0.05%	782.6		1,268.9	0.13%	HONDURAS
HUNGARY	3,131.1	179.1	3,310.2	0.36%	4,433.4	1,255.7	5,709.1	0.57%	HUNGARY
ICELAND		101.2	101.2	0.01%					ICELAND
INDIA	20,247.6	6,283.4	26,531.0	2.91%	35,871.4	1,580.3	37,451.7	3.73%	INDIA
INDONESIA	3,404.4	1,560.9	5,055.3	0.55%	2,853.0	482.8	3,336.6	0.35%	INDONESIA
IRAN		62.4	62.4	0.01%			14.0	0.00%	IRAN
IRAN	3,174.0		3,174.0	0.35%	29.2	113.3	142.5	0.01%	IRAN
IRELAND	2,997.0	530.5	3,527.5	0.39%	3,252.4	306.6	3,559.0	0.35%	IRELAND
ISRAEL	3,859.4		3,859.4	0.42%	5,725.1		5,725.1	0.57%	ISRAEL
ITALY	46,536.0	43,479.7	90,015.5	9.12%	46,363.3	25,497.4	73,860.7	7.35%	ITALY
JAMAICA	63.4	111.4	174.8	0.02%	230.7	78.3	299.0	0.03%	JAMAICA
JAPAN	97,225.3	2,342.6	99,567.9	10.6%	85,352.2	993.2	86,345.4	8.61%	JAPAN
JORDAN	3,084.6	29.0	3,113.6	0.33%	2,995.2	6.0	3,001.2	0.30%	JORDAN
KENYA	4,113.3	4,508.0	10,706.1	1.18%	4,842.3	581.3	7,423.6	0.74%	KENYA
KHMITT	34.0		34.0	0.00%	249.2		176.0	0.04%	KHMITT
LAO P.D.R.	898.2	24.0	922.2	0.10%	1,080.0	0.9	1,080.9	0.11%	LAO P.D.R.
LEBANON	2,348.0	20.0	2,368.0	0.25%	1,483.0	100.0	1,583.0	0.15%	LEBANON
LESOTHO	347.0	33.0	380.0	0.04%	902.0		902.0	0.09%	LESOTHO
LIBERIA	204.0	25.0	209.0	0.02%	337.6	30.0	375.6	0.04%	LIBERIA
LISTA ARAB JAW.	795.4	14.0	809.4	0.09%	0.0		24.5	0.00%	LISTA ARAB JAW.
LITHUENIA	2,043.3	804.1	2,927.6	0.32%	276.1	685.6	959.7	0.10%	LITHUENIA
MACAU	507.0	104.1	611.1	0.07%	967.0	143.0	1,110.0	0.11%	MACAU
MALAYSIA	485.0	44.0	529.0	0.06%	2,541.9	498.3	3,040.2	0.30%	MALAYSIA
MALAYSIA	723.3	1,123.9	1,847.2	0.20%	2,388.3	42.0	2,387.3	0.23%	MALAYSIA
MAURITIUS	88.2	230.0	318.2	0.04%	309.2		309.2	0.03%	MAURITIUS
MEXICO	2,254.7	270.8	2,525.5	0.27%	1,789.0	1,364.3	3,209.9	0.32%	MEXICO
MOLTA	41.2	73.0	114.2	0.01%	136.4	60.0	199.4	0.02%	MOLTA
MONTENEGRO	308.7	29.4	338.1	0.04%	430.1	10.1	440.2	0.04%	MONTENEGRO
MORITANIE	161.1	100.8	261.9	0.03%	190.3		190.3	0.02%	MORITANIE
MEXICO	926.1	330.2	1,271.3	0.14%	700.2	1,252.3	1,950.5	0.20%	MEXICO
MORISIA	30.1	0.0	30.1	0.00%	1.3		1.3	0.00%	MORISIA
MYANMAR	430.5	130.2	560.7	0.06%	2,473.0	11.5	2,484.5	0.25%	MYANMAR
MYANMAR	1,091.1	33.0	1,124.1	0.12%	1,481.5	36.0	1,487.5	0.15%	MYANMAR
MYANMAR	290.7	2.0	292.7	0.03%	804.5		804.5	0.08%	MYANMAR
MYANMAR					300.4		300.4	0.03%	MYANMAR
NEPAL	1,479.3	478.3	1,957.6	0.21%	2,100.1	420.7	2,616.8	0.26%	NEPAL
NETHERLANDS	25,391.7	1,779.5	27,171.2	2.87%	29,230.2	2,262.1	31,492.3	3.13%	NETHERLANDS
NEW ZEALAND	483.0	34.0	517.0	0.06%	647.6	317.3	644.9	0.07%	NEW ZEALAND
NICARAGUA	2,206.3	34.0	2,240.3	0.24%	630.3	330.1	953.6	0.09%	NICARAGUA
NIGER	1,514.0	270.0	1,784.0	0.20%	1,790.1	533.0	2,271.1	0.23%	NIGER
NIGERIA	630.3	1,734.6	2,364.9	0.26%	1,900.1	100.2	2,140.3	0.22%	NIGERIA
NORWAY	7,754.6	300.9	8,055.5	0.86%	6,599.0	90.0	6,689.0	0.67%	NORWAY
OMAN	67.4		67.4	0.01%	50.0		50.0	0.00%	OMAN
PAKISTAN	11,064.0	113.1	11,177.1	1.21%	8,423.0	3,571.7	12,197.3	1.21%	PAKISTAN
PAPUA	320.0	2.0	322.0	0.04%	870.1	66.5	943.6	0.09%	PAPUA
PAPUA NEW GUINEA	140.4	00.0	140.4	0.02%	319.4	39.0	358.4	0.04%	PAPUA NEW GUINEA
PARAGUAY	219.2	64.0	283.2	0.03%	491.2	164.6	655.8	0.07%	PARAGUAY
PERU	880.7	300.0	1,180.7	0.12%	503.9	340.0	849.7	0.09%	PERU
PHILIPPINES	2,006.0	544.4	2,550.4	0.28%	2,273.1	648.9	2,922.0	0.29%	PHILIPPINES
POLAND	815.7	34.7	850.4	0.09%	1,472.7	72.2	1,544.9	0.15%	POLAND
PORTUGAL	1,667.5	143.5	1,811.0	0.20%	937.1	659.3	1,596.4	0.16%	PORTUGAL
QATAR	34.0		34.0	0.00%	19.0		19.0	0.00%	QATAR
ROMANIA	143.4		143.4	0.02%	62.2	42.0	104.2	0.01%	ROMANIA
RUNDA	510.0	3.0	513.0	0.06%	719.6	27.3	746.9	0.07%	RUNDA
ST. LUCIA	10.0		10.0	0.00%	6.5		6.5	0.00%	ST. LUCIA
ST. VINCENT		0.0	0.0	0.00%	7.4		7.4	0.00%	ST. VINCENT

COUNTRY	1988				1989				COUNTRY
	EQUIPMENT	SUB-CONTR.	TOTAL	(%)	EQUIPMENT	SUB-CONTR.	TOTAL	(%)	
AFRICA	52.8		52.8	0.01%					AFRICA
SAO TOME PRINCIP.	70.0		70.0	0.01%	83.5	4,236.6	4,320.1	0.43%	SAO TOME PRINCIP.
SALDI ARABIA	473.5	16.0	489.5	0.00%	473.7	88.2	561.9	0.06%	SALDI ARABIA
SENEGAL	2,194.8	336.8	2,531.6	0.20%	2,825.9	518.2	3,344.1	0.33%	SENEGAL
SEYCHELLES	91.9		91.9	0.01%	5.0		5.0	0.00%	SEYCHELLES
SIERRA LEONE	499.9	82.9	582.8	0.06%	392.3	4.4	396.7	0.04%	SIERRA LEONE
SINGAPORE	4,386.6	548.7	4,935.3	0.34%	4,568.1	258.3	4,826.4	0.48%	SINGAPORE
SOLOMON ISLANDS	79.3		79.3	0.01%	33.5		33.5	0.00%	SOLOMON ISLANDS
SOMALIA	143.3	29.8	173.1	0.00%	346.9	188.1	535.0	0.05%	SOMALIA
SOUTH AFRICA	0.6		0.6	0.00%	0.4		0.4	0.00%	SOUTH AFRICA
SPAIN	1,254.6	96.1	1,350.7	0.13%	1,157.3	988.4	2,065.7	0.21%	SPAIN
STI LANKA	1,541.3	187.8	1,729.1	0.19%	1,496.1	159.8	1,655.9	0.16%	STI LANKA
SURINAM	1,038.9	75.0	1,113.9	0.12%	1,348.1	445.8	1,813.9	0.18%	SURINAM
SURINOME	6.0	16.0	22.0	0.00%	32.1	8.8	40.9	0.00%	SURINOME
SWAZILAND	1,215.8		1,215.8	0.13%	472.9	4.0	476.9	0.05%	SWAZILAND
SYRIAN ARAB REP.	20,281.1	2,832.4	23,113.5	2.33%	24,638.2	1,282.8	25,921.0	2.57%	SYRIAN ARAB REP.
THAILAND	4,749.8	696.6	5,446.4	0.40%	5,864.8	893.6	6,758.4	0.67%	THAILAND
TONGA	988.1	38.7	1,026.8	0.11%	988.7	23.5	1,012.2	0.10%	TONGA
TRINIDAD & TOBAGO	188.3	73.8	262.1	0.03%	399.2	138.4	537.6	0.05%	TRINIDAD & TOBAGO
TUNISIA	69.7	188.1	257.8	0.02%	228.1	52.5	280.6	0.03%	TUNISIA
TURKEY	3,619.4	119.8	3,739.2	0.41%	2,356.6	49.3	2,405.9	0.24%	TURKEY
TUVALU	5.0		5.0	0.00%	1.1		1.1	0.00%	TUVALU
URUGUAY	884.4	168.0	1,052.4	0.11%	1,188.1	62.8	1,250.9	0.12%	URUGUAY
U.S.S.R.	4,733.3	225.2	4,958.5	0.34%	4,867.4	878.3	5,745.7	0.49%	U.S.S.R.
U. ARAB EMIRATES	249.5	58.8	308.3	0.03%	418.1	188.8	606.9	0.06%	U. ARAB EMIRATES
UNITED KINGDOM	71,884.4	6,187.9	78,072.3	6.47%	69,738.8	5,496.3	75,235.1	7.49%	UNITED KINGDOM
U. REP. CAMBODIA	922.5		922.5	0.10%	918.2		918.2	0.11%	U. REP. CAMBODIA
U. REP. TANZANIA	488.8	78.8	567.6	0.06%	1,036.9	182.4	1,219.3	0.12%	U. REP. TANZANIA
U.S.A.	85,748.8	17,181.8	102,930.6	11.38%	93,383.8	13,893.6	107,277.4	10.48%	U.S.A.
URUGUAY	131.8	54.9	186.7	0.02%	116.6	222.7	339.3	0.03%	URUGUAY
URUGUAY	261.8		261.8	0.03%	52.7		52.7	0.01%	URUGUAY
VENEZUELA	554.8	2,188.3	2,743.1	0.29%	686.3	661.3	1,347.6	0.14%	VENEZUELA
VIET NAM	1,946.3	52.8	1,999.1	0.22%	2,812.1	9.3	2,821.4	0.28%	VIET NAM
YEMEN, ARAB REP.	148.8	135.7	284.5	0.03%	248.8	29.3	278.1	0.03%	YEMEN, ARAB REP.
YUGOSLAVIA	3,178.8	268.8	3,447.6	0.30%	3,318.2	179.8	3,498.0	0.37%	YUGOSLAVIA
ZAMBIA	692.8	71.8	764.6	0.08%	767.4	89.3	856.7	0.09%	ZAMBIA
ZAMBIA	298.1	354.8	652.9	0.07%	657.4	1,578.9	2,236.3	0.22%	ZAMBIA
ZIMBABWE	3,995.1	39.6	4,034.7	0.48%	3,418.4	358.8	3,777.2	0.38%	ZIMBABWE
SUB-TOTAL	718,238.1	131,748.1	849,986.2	100.00%	775,582.3	143,448.9	919,031.2	91.47%	SUB-TOTAL
NON-MEMBER COUNTRIES OR REGIONS									
KOREA, S.P.R.	11.5		11.5	0.00%	43.9		43.9	0.00%	KOREA, S.P.R.
KOREA, REP. OF	1,178.8	38.7	1,217.5	0.13%	4,121.1	23.3	4,144.4	0.41%	KOREA, REP. OF
NETHERLANDS	43,089.8	2,821.6	45,911.4	5.00%	44,849.2	10,486.8	55,336.0	5.42%	NETHERLANDS
TONGA	14.5	7.8	22.3	0.00%	31.3		31.3	0.00%	TONGA
HONG KONG	8,436.3	168.7	8,605.0	0.94%	14,672.7		14,672.7	1.46%	HONG KONG
LIJCHTENSTEIN	5.7		5.7	0.00%	218.8		218.8	0.02%	LIJCHTENSTEIN
YAPU	85.5		85.5	0.01%	54.8		54.8	0.01%	YAPU
UNSPEC. COUNTRIES	12,966.0	456.3	13,422.3	1.47%	12,868.2	49.5	12,917.7	1.29%	UNSPEC. COUNTRIES
GRAND TOTAL	775,916.3	132,222.6	908,138.9	100.00%	850,813.9	153,949.3	1,004,763.2	100.00%	GRAND TOTAL

	1988				1989				
	EQUIPMENT	SUB-CONTR.	TOTAL	(%)	EQUIPMENT	SUB-CONTR.	TOTAL	(%)	
MEMBER COUNTRIES	718,238.1	131,748.1	849,978.2	98.4%	775,582.3	143,446.9	919,029.2	91.6%	MEMBERS
NON-MEMBER CTRY	52,771.3	3,033.8	55,805.1	6.1%	63,983.4	18,438.1	82,421.5	7.3%	NON MEMBERS
UNSPECIFIED CTRY	12,986.9	458.3	13,445.2	1.4%	12,048.2	49.5	12,097.7	1.2%	UNSPEC.
GRAND-TOTAL	775,916.3	135,239.4	911,155.7	100.0%	850,613.9	161,934.5	1,012,548.4	100.0%	GRAND TOTAL
DEVELOPED COUNTRIES:									
AGENCY PERCENTAGE	608,689.5	94,863.5	703,553.0	77.1%	626,271.4	88,735.9	715,007.3	70.6%	AGENCY PERC.
DEVELOPING COUNTRIES:									
AGENCY PERCENTAGE	162,519.9	39,989.6	202,509.5	22.2%	212,486.3	65,168.1	277,654.4	27.4%	AGENCY PERC.
UNSPECIFIED COUNTRIES:									
AGENCY PERCENTAGE	12,986.9	458.3	13,445.2	1.4%	12,048.2	49.5	12,097.7	1.2%	AGENCY PERC.

THE ABOVE TABLE DOES NOT INCLUDE TOTALS FOR ADDITIONAL AGENCIES

ADDITIONAL AGENCIES	3,171.3	1,642.5	4,813.8	0.5%	3,988.3	1,648.0	5,636.3	0.5%	ADDITIONAL AGENCIES
GRAND TOTAL	779,087.6	136,881.9	915,969.5	100.0%	854,602.2	163,582.5	1,018,184.7	100.0%	GRAND TOTAL
DEVELOPED COUNTRIES:									
AGENCY PERCENTAGE	602,224.1	94,256.5	696,480.6	75.8%	629,188.8	89,629.5	718,818.3	70.6%	AGENCY PERC.
DEVELOPING COUNTRIES:									
AGENCY PERCENTAGE	162,519.9	39,989.6	202,509.5	22.2%	212,486.3	65,168.1	277,654.4	27.4%	AGENCY PERC.
UNSPECIFIED COUNTRIES:									
AGENCY PERCENTAGE	12,986.9	458.3	13,445.2	1.4%	12,048.2	49.5	12,097.7	1.2%	AGENCY PERC.